



Rapport de faisabilité sur le secteur de l'assurance agricole au Burkina Faso

Préparé pour le PNUD Burkina Faso



À propos de Pula Advisors

Pula Advisors AG (Pula) est une société d'assurance et de technologie qui conçoit et fournit des solutions complètes pour protéger et améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles. Cela comprend l'assurance agricole et les services numériques pour aider les petits exploitants agricoles et les clients ruraux à faire face aux risques climatiques, à améliorer leurs pratiques agricoles et à augmenter leurs bénéfices. En outre, Pula fournit des services de conseil et de conseil pour l'assurance agricole, les risques climatiques et la gestion des risques de catastrophe. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site Web de Pula à l'adresse www.pula-advisors.com.

Pula a été mandatée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour réaliser cette étude de faisabilité sur les solutions d'assurance agricole possibles pour les petits exploitants agricoles du Burkina Faso.

Auteur principal : Rishi Raithatha (Pula Advisors)

Contributeurs : Rose GOSLINGA et Djitaba SACKHO-PATEL (tous deux de Pula Advisors)

Date : juin 2022

Remerciements

L'auteur tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution et leur soutien au cours de la recherche pour cette publication :

Adama SANKARA (DGPER)

Bassan BAZIE (SONAR IARD)

Christian OUOBA (Yelen Assurance)

Christian Raoul OUEDRAOGO (AGRA)

Daouda TRAORÉ (Consultant indépendant)

Elisée NADEMBEGA (Coris Assurances)

Ernest RUZINDAZA (Banque Mondiale)

Fatimata Tenin DICKO (Banque Mondiale)

Hadaraï RABO (Coris Assurances)

Idrissa SINOUE (AICB)

Jean Marie Vianney BEYI (SONAR IARD)

Jules SOME (AGRA)

Louis YÉ (AICB)

M. Zeïd DAHANI (Coris Assurances)

Mamou OUEDRAOGO (*Direction des Assurances*)

Marc MODRE (Yelen Assurance)

Paul SEWARD (AGRA)

Serge Paling-wendé YANDA (Yelen Assurance)

Sévérin SEBGO (*Direction des Assurances*)

Souleymane ZARE (Yelen Assurance)

Table des matières

Acronymes et abréviations	2
1. Introduction	3
2. L'agriculture au Burkina Faso	5
2.1 Aperçu des cultures et de la production	5
2.2 Le profil de risque agricole du Burkina Faso	6
2.3 Défis actuels auxquels sont confrontés les agriculteurs	9
3. Politique agricole, réglementation et données	13
3.1 Politique du gouvernement en matière d'agriculture et d'assurance	13
3.2 Paysage réglementaire de l'assurance agricole	14
3.3 L'environnement des données au Burkina Faso	15
4. L'assurance agricole au Burkina Faso	18
4.1 Introduction à l'assurance agricole	18
4.2 Types de services d'assurance disponibles au Burkina Faso	21
4.2.1 L'assurance indicielle climatique au Burkina Faso	22
4.2.2 Assurance indicielle de rendement de surface au Burkina Faso	25
4.3 Défis à l'évolution de grande ampleur de l'assurance agricole au Burkina Faso	27
4.3.1 Facteurs limitant la croissance	27
4.3.2 Le potentiel de l'assurance indicielle au Burkina Faso	31
5. Opportunités d'essor	33
5.1 Taille du marché de l'assurance agricole	33
5.2 Produit proposé : L'assurance indicielle hybride	33
5.3 Canaux de distribution possibles	35
5.3.1 Paiement à la récolte	35
5.3.2 Associer l'assurance aux produits agricoles	37
5.3.3 Options de distribution au Burkina Faso	38
6. Leçons et recommandation	40
6.1 Leçons pour les produits d'assurance indicielle	40
6.2 Recommandations de produits	42
Annexe 1 : Statistiques sur les catastrophes naturelles	45
Annexe 2 : Détails de la couverture du pilote d'assurance	46
Annexe 3 : Détails des participants	51

Acronymes et abréviations

AICB	Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina Faso
APSAB	Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Burkina
ARC	African Risk Capacity
AYII	Assurance Indicielle à rendement moyen
CHIRPS	Climate Hazards Group InfraRed Precipitation with Station data
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
ECC	Estimation des carrées de rendement des cultures
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEPA-B	Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina
FISP	Programme d'appui aux intrants agricoles en Zambie
HII	Assurance indicielle hybride
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MPCI	Assurance indicielle multirisques
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SOFITEX	Société Burkinabè des Fibres Textiles
SONAR	Société Nationale d'Assurances et de Réassurances
TM/ha	Tonnes métriques par hectare
TSI	Plafond de garantie
WII	Assurance indicielle climatique
XOF	Franc CFA (Communauté financière en Afrique)
ZAE	Zone agro-écologique

1. Introduction

Les objectifs de ce projet étaient d'évaluer le paysage de l'assurance agricole au Burkina Faso, de fournir des exemples de différents produits d'assurance indicielle pour des cultures spécifiques et de réaliser des tests de résistance des produits. Des évaluations ont été réalisées par le biais de recherches sur le terrain au Burkina Faso pour comprendre les initiatives d'assurance agricole antérieures et existantes, ainsi que des entretiens avec les parties prenantes et des revues de littérature. Ce rapport rassemble les conclusions de l'étude et explore les solutions potentielles d'assurance agricole pour les petits exploitants agricoles du Burkina Faso.

Cette étude donne un aperçu du secteur agricole au Burkina Faso en examinant les tendances de la production agricole, le profil de risque agricole du pays et les défis auxquels les petits exploitants agricoles sont actuellement confrontés. Le projet s'est concentré sur les cultures qui sont généralement cultivées par les agriculteurs au Burkina Faso : le coton, le maïs, le mil, le sorgho et le riz. L'étude prend en compte la politique, la réglementation et les environnements de données pour l'agriculture et l'assurance.

Ces sections contextuelles servent de présage au paysage actuel de l'assurance agricole au Burkina Faso. Cette section met en évidence les types d'assurance disponibles, les principaux fournisseurs du marché et les défis de croissance à grande échelle auxquels ils ont été confrontés. L'étude utilise ensuite ces défis pour démontrer les opportunités de croissance du marché, en montrant la taille totale du marché, en proposant un produit à concevoir et à lancer, et en décrivant les options de distribution.

Enfin, l'étude comprend des recommandations sur le développement de produits et une feuille de route pour des projets pilotes d'assurance contre les risques climatiques. L'objectif de ces projets pilotes serait de déboucher sur un produit d'assurance agricole approprié pour les petits exploitants agricoles du Burkina Faso. Ce produit devrait améliorer la résilience des petits exploitants agricoles en contribuant à atténuer le risque de pertes de revenus dues à des événements catastrophiques pouvant endommager les cultures.

L'étude a identifié des partenaires susceptibles de jouer un rôle clé dans le développement et la mise en œuvre réussis de l'assurance agricole au Burkina Faso. Cela a été fait par le biais d'entretiens avec les organisations concernées dans le secteur de l'assurance. Alors que la recherche portait sur le potentiel d'assurance dans l'ensemble du pays, l'étude s'est concentrée sur les deux régions d'importance identifiées par le PNUD : la Boucle du Mouhoun et le Sahel.

Les conclusions et les recommandations de cette étude peuvent être utilisées pour décider de la meilleure façon de concevoir, développer et mettre en œuvre un produit d'assurance au Burkina Faso. L'étude doit également être prise en compte lors de l'élaboration de programmes de renforcement des capacités d'assurance avec les petits exploitants agricoles ou d'autres acteurs nécessaires pour former une chaîne de valeur d'assurance dans le pays. En outre, l'étude peut

être utilisée comme base de connaissances au-delà des praticiens des secteurs de l'assurance, de la résilience climatique, de l'agriculture, du développement et de la finance.

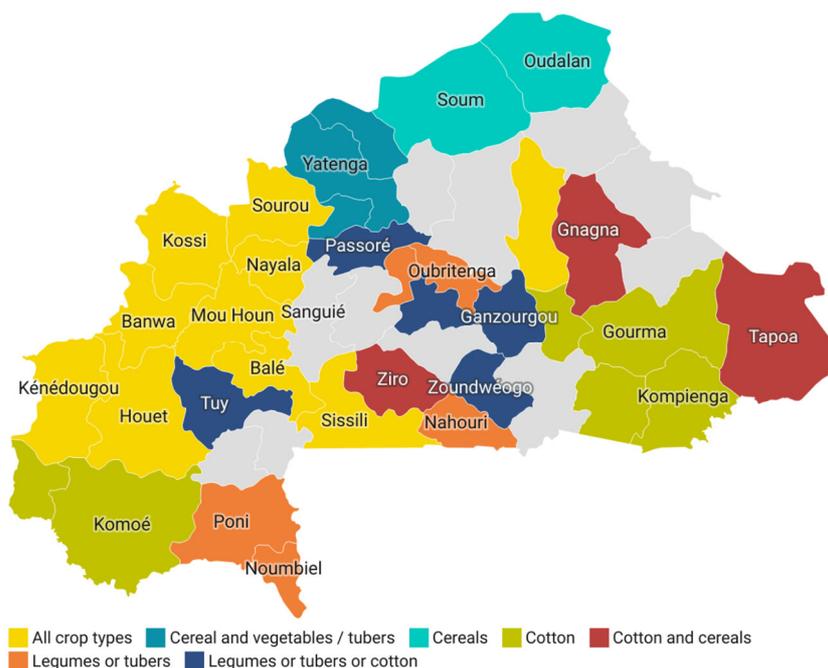
2. L'agriculture au Burkina Faso

2.1 Aperçu des cultures et de la production

L'agriculture est importante pour l'économie du Burkina Faso. Le secteur emploie environ 80 % de la main-d'œuvre¹ et a contribué pour environ 18,4 % au produit intérieur brut (PIB) total du pays en 2020. Dans le monde, la contribution moyenne du secteur agricole au PIB est de 4,3 %.² La plupart des agriculteurs du Burkina Faso ont de petites exploitations de moins de cinq hectares. Les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole et produisent plus des deux tiers de la nourriture consommée dans le pays.

Les principales cultures vivrières cultivées au Burkina Faso sont le sorgho, le mil, le niébé et le maïs. D'autres cultures importantes comprennent le coton, le sésame, les noix et les fruits. Les cultures vivrières sont cultivées sur environ 80 pour cent du total des terres arables du pays.³ Le mil domine dans le nord sec, tandis que le maïs est cultivé dans les régions plus humides du sud (figure 1).

Figure 1 : Développement des cultures par province au Burkina Faso⁴



1 Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

2 Statista - Burkina Faso: Distribution of gross domestic product (GDP) across economic sectors from 2010 to 2020

3 Global Yield Gap Atlas

4 Kambire HW, Djenontin INS, Kaboré A, Djoudi H, Balinga MPB, Zida M, Assembe-Mvondo S and Brockhaus M. 2016. The Context of REDD+ and adaptation to climate change in Burkina Faso: Drivers, agents and institutions. Occasional Paper 158. Bogor, Indonesia: CIFOR.

Les niveaux de production de sorgho, de maïs et de la plupart des autres cultures ont été supérieurs à la moyenne en 2020 en raison de conditions météorologiques favorables. Cependant, les rendements estimés pour 2021 devraient être inférieurs à la moyenne pour le sorgho, le maïs et le mil (figure 2).

Figure 2 : Production céréalière au Burkina Faso, 2020 et 2021⁵

Culture	Niveaux de production (000 tonnes)			Variation - 2020-2021
	Moyenne 2016-20	2020	2021	
Sorgho	1 734	1 840	1 617	-12,1
Maïs	1 693	1 920	1 913	-0,4
Millet	970	957	718	Autres
Estimation	388	462	462	0,0
Total	4 786	5 179	4 709	-9,1

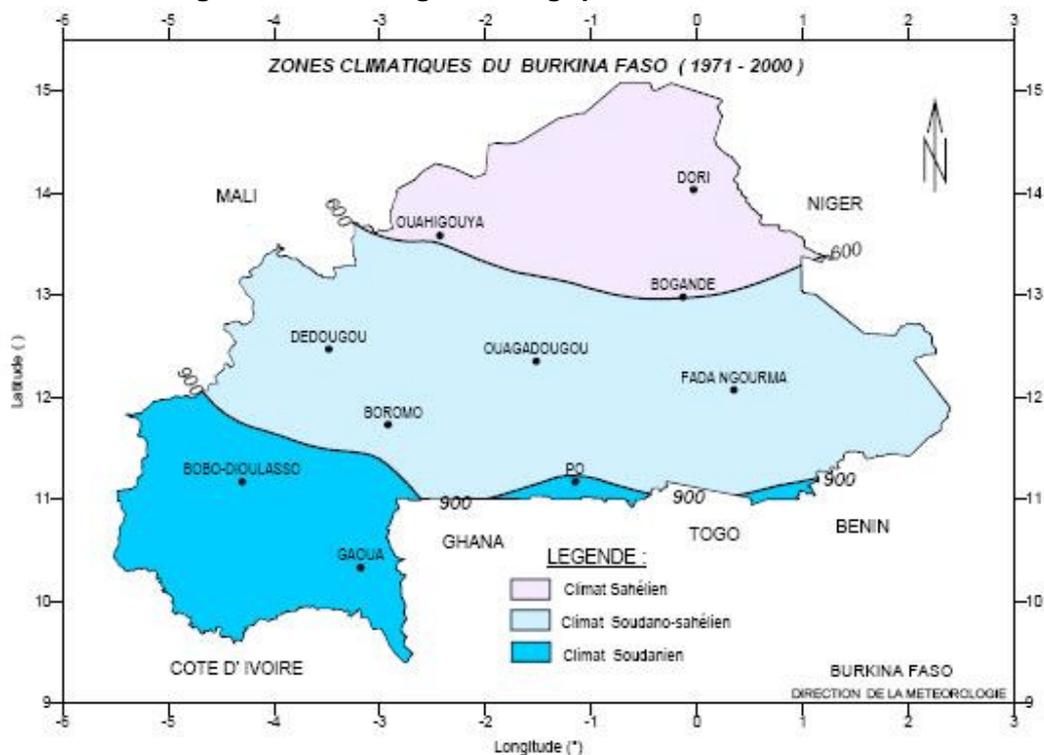
Dans les zones sud, ouest et centre du pays, les principales régions productrices, l'irrégularité des précipitations et les attaques de ravageurs ont entraîné une baisse des rendements en 2021. Dans les zones nord et est, les niveaux de production diminués en raison de l'insécurité croissante. Cela a limité l'accès des agriculteurs aux intrants agricoles et à la main-d'œuvre, obligeant de nombreux ménages ruraux à abandonner leurs cultures dans les champs.

2.2 Le profil de risque agricole du Burkina Faso

Le potentiel agricole est déterminé par les conditions de sol, d'altitude, de pluviométrie et de température. Cette combinaison peut déterminer quelles régions ont un climat optimal pour cultiver des cultures particulières. La volatilité de ces variables peut également déterminer le profil de risque agricole. Le Burkina Faso comprend trois grandes zones climatiques (figure 3) : la zone sahélienne au nord, la zone nord-soudanienne au centre et la zone sud-soudanienne au sud du pays.

⁵ FAO/GIEWS Country Cereal Balance Sheet for Burkina Faso

Figure 3 : Zones agro-écologiques du Burkina Faso⁶



Le niveau moyen des précipitations varie de 400 à 900 millimètres, avec 50 à 70 jours de pluie par an. Il existe une variation temporelle et spatiale importante des précipitations. La zone nord a une saison sèche prévisible plus longue, tandis que les deux zones soudaniennes connaissent généralement plus de précipitations que la zone sahélienne (figure 4).

Figure 4 : Précipitations annuelles moyennes dans les zones climatiques du Burkina Faso⁷

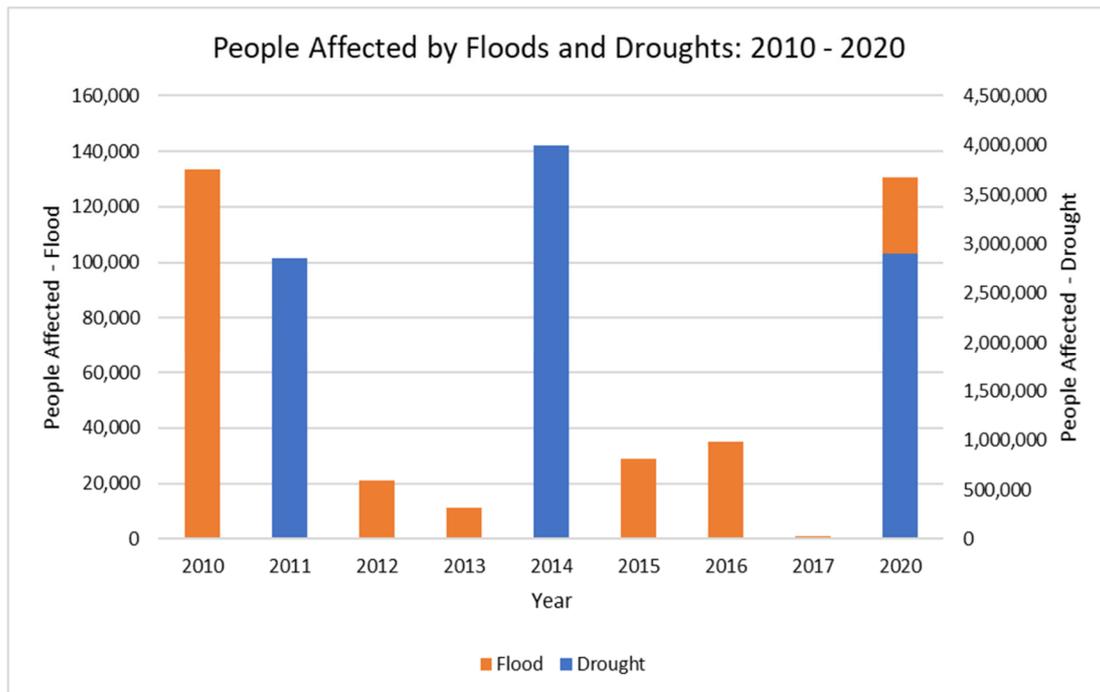
Zone	Précipitations annuelles moyennes (mm)	Durée de la saison des pluies	Mois
Sahélienne	200 - 600	3 - 5 mois	Juillet - Septembre
Nord-soudanienne	600 - 900	4 - 5 mois	Juin - octobre
Sud-soudanienne	900 - 1 200	6 - 7 mois	Mai - Octobre

La température moyenne mensuelle varie entre 25,8° C et 29,6° C, la zone sahélienne connaissant la température la plus élevée à environ 45° C. Outre la hausse des températures, le Burkina Faso a connu des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur, des tempêtes

⁶ Diarra, A., Barbier, B., Zongo, B. & Yacouba, H. (2017). Impact of climate change on cotton production in Burkina Faso.
⁷ Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

de vent et les infestations d'insectes. Entre 2010 et 2020, les inondations et les sécheresses se sont révélées être les aléas les plus courants (figure 5).

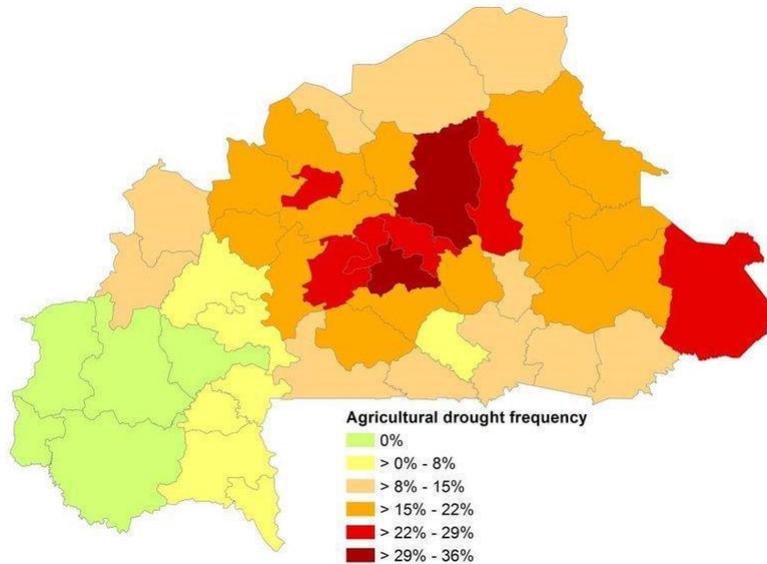
Figure 5 : Incidence des inondations et des sécheresses entre 2010 et 2020 au Burkina Faso⁸



Les fréquentes inondations et sécheresses au Burkina Faso sont courantes dans tout le Sahel, ce qui en fait un environnement agro-climatique à haut risque. Pour les petits exploitants agricoles impliqués dans la production à faible intensité, l'agriculture au Sahel les soumet à l'imprévisibilité des chocs climatiques sévères qui se produisent. Bien que cela augmente les types de risques auxquels ils seraient exposés, l'augmentation des épisodes de sécheresse et d'inondations peut aggraver leurs pertes de production potentielles (figure 6).

⁸ World Bank Climate Change Knowledge Portal - Burkina Faso.

Figure 6 : Carte de fréquence de la sécheresse au Burkina Faso, 2001-2014⁹



2.3 Défis actuels auxquels sont confrontés les agriculteurs

Le Burkina Faso a une principale saison agricole annuelle. Sur la base des saisons humides disponibles, la plupart des cultures sont semées à la même période. Cependant, la période de récolte varie selon le type de culture (figure 7).

Figure 7 : Calendrier culturel par culture au Burkina Faso¹⁰

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Coton				Blue	Blue	Blue	Light Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green
Maïs					Blue	Blue	Light Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green	Light Green
Millet					Blue	Blue	Blue	Light Green	Light Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green
Riz (pluvial)					Blue	Blue	Light Green	Light Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green	Light Green
Sorgho					Blue	Blue	Blue	Light Green	Light Green	Dark Green	Dark Green	Dark Green

Légende

Semis	Croissance	Récolte
--------------	-------------------	----------------

9 Dembélé, Moctar & Zwart, Sander. (2016). An Assessment Of Agricultural Drought Events In Burkina Faso Between 2001 And 2014 - A spatially explicit analysis using remotely sensed data of vegetation, surface temperature and precipitation.

10.13140/RG.2.2.34319.18089.

10 FAO/GIEWS Country Cereal Balance Sheet for Burkina Faso

La productivité agricole est faible au Burkina Faso par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne. La majeure partie de la population rurale dépend de l'agriculture de subsistance à petite échelle et pluviale pour sa subsistance et ses revenus. Une grande partie de cette agriculture repose sur de petites quantités d'apports en nutriments. Le changement climatique a entraîné des précipitations de plus en plus irrégulières, avec des saisons des pluies plus courtes qui se produisent plus tard que prévu, et une fréquence plus élevée d'événements météorologiques extrêmes - tels que les inondations, qui peuvent emporter les semis fragiles, et les sécheresses, qui peuvent empêcher la germination.

Compte tenu de la composition agro-écologique du pays, les risques climatiques représentent la menace la plus importante pour les agriculteurs du Burkina Faso (figure 8). Ceux-ci comprennent des précipitations excessives, entraînant des inondations. Dans certaines des régions les plus productives du pays, ce risque coexiste avec la sécheresse. Les agriculteurs sont également sujets aux pertes après récolte et aux dommages causés par les animaux et les ravageurs.

Figure 8 : Résumé des personnes touchées par les catastrophes naturelles du Burkina Faso 1972-2013¹¹

ans	sécheresse	Inondations	ravageur	Total affecté
1970-1979	1,742,000			1,742,000
19890-1989	1,450,000			1,450,000
1990-1999	3,510,692	68,000		3,578,692
2000-2009	106,556	191,742	1,622,000	1,920,298
2010-2019	3,500,000	153,096		3,653,096

Remarque : Une version complète de ce tableau a été incluse dans l'annexe 1.

Au fil du temps, alors que la sécheresse et les inondations ont continué à poser un risque important pour les petits exploitants agricoles, d'autres risques agricoles sont apparus. Par exemple, davantage de cultures sont désormais affectées par les ravageurs et les maladies dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Plus d'un million d'agriculteurs du Burkina Faso ont été touchés par des infestations acridiennes entre 2000 et 2009. L'Afrique de l'Ouest n'est pas un cas isolé: les agriculteurs d'Afrique orientale et centrale ont également souffert d'infestations de criquets ces dernières années.

Les risques du changement climatique, associés au surpâturage, à la dégradation des sols et à la déforestation, mettent en danger les ménages ruraux et leurs moyens de subsistance. En réponse à ces risques, de nombreux petits exploitants agricoles vendent leurs actifs en raison de la rareté d'outils de gestion des risques appropriés ou adéquats, tels que l'assurance. Cette tendance risque de desservir davantage les petits exploitants agricoles.

Malgré les variations climatiques, une grande partie de la population du Burkina Faso continue de dépendre de l'agriculture, soit pour sa subsistance, soit pour sa productivité économique. Des améliorations dans le secteur, telles que l'accès à de meilleurs intrants (par exemple, des

¹¹ Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

semences résistantes à la sécheresse) et au crédit, ont réduit la menace d'une famine récurrente. Cependant, plus de 3,5 millions de personnes - environ 20 pour cent de la population - restent en situation d'insécurité alimentaire.¹²

Le Burkina Faso occupe la région occidentale du Sahel – avec le Mali, la Mauritanie et le Tchad – une zone constamment exposée à un risque de sécheresse sévère. Cela conduit souvent les agriculteurs à se concentrer sur les cultures vivrières, pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, les empêchant de cultiver des cultures commerciales rentables telles que le coton et le sésame.¹³ La menace d'une grave sécheresse signifie que les cultures commerciales peuvent facilement être détruites, laissant les agriculteurs cultiver des cultures de base, telles que le mil et le sorgho. Bien que ces cultures permettent aux agriculteurs de subvenir à leurs besoins, elles offrent un potentiel de revenus inférieur.

Parmi les cultures couvertes par cette étude, la sécheresse est connue pour présenter un risque important pour le maïs ; le sorgho et le mil sont considérés comme relativement résistants à la sécheresse (figure 9). Les inondations présentent également un risque important, en particulier pour le riz pluvial. Pour toutes les cultures, un temps chaud ou humide excessif peut entraîner une augmentation des maladies des plantes ou des infestations de ravageurs. Le coton et le sorgho sont plus sensibles que les autres cultures aux dommages causés par les ravageurs et les maladies.

Figure 9 : Sensibilités climatiques des principales cultures au Burkina Faso¹⁴

	Sécheresse	Inondations	Ravageurs et maladies
Coton	Risque élevé	Risque moyen	Risque élevé
Maïs	Risque élevé	Risque moyen	Risque moyen
Mil	Risque moyen	Risque moyen	Risque moyen
Riz (pluvial)	Risque élevé	Risque élevé	Risque élevé
Sorgho	Risque moyen	Risque moyen	Risque moyen

Le coton est l'une des cultures de rente les plus rentables mais des plus risquées.¹⁵ La culture du coton est à la fois à forte intensité de main-d'œuvre et nécessite plus d'intrants que les autres cultures. Au-delà, le coton est exposé aux fluctuations des prix du marché international, indépendantes du contrôle des agriculteurs, qui affectent directement les revenus des

12 USAID - Agriculture and Food Security in Burkina Faso

13 USAID, (2018). Index Insurance Has Big Returns for Small-scale Cotton Farmers and Local Economies in West Africa.

14 USAID - Climate Risks in Food for Peace Geographies: Burkina Faso

15 Stoeffler, Q., Gelade, W., Guirkinger, C., and Carter, M. (2018). Agricultural Index Insurance Has Big Impacts for Farmers in Burkina Faso.

agriculteurs. Pour cette raison et le risque de conditions météorologiques imprévisibles, les petits exploitants agricoles limitent souvent la quantité de coton qu'ils plantent. Beaucoup sont susceptibles de diversifier leurs cultures, et donc les risques auxquels leurs cultures respectives sont exposées.

3. Politique agricole, réglementation et données

3.1 Politique du gouvernement en matière d'agriculture et d'assurance

L'investissement du gouvernement dans l'agriculture est axé sur l'amélioration de la production de riz et de coton grâce à l'irrigation et aux subventions. Les producteurs de riz peuvent accéder à des intrants fixes, tandis que les producteurs de coton peuvent accéder à des intrants variables. La majeure partie des dépenses du gouvernement pour les infrastructures agricoles (73 %) est consacrée à l'irrigation, en tant que moyen d'améliorer la gestion de l'eau.¹⁶

Malgré leur importance pour la résilience des petits exploitants, le sorgho et le maïs reçoivent peu de soutien gouvernemental. Les prix des deux cultures sont volatils, en raison des décalages annuels entre l'offre et la demande. Cette situation est encore aggravée par l'impact des aléas climatiques et un système d'information sur le marché inefficace pour les deux cultures.

Compte tenu de son potentiel de recettes d'exportation, la chaîne de valeur du coton est fortement subventionnée. Cela comprend une subvention aux primes d'assurance-récolte pour les produits distribués par l'assureur public *Société Nationale d'Assurances et de Réassurances* (SONAR) IARD. Cependant, la politique gouvernementale de soutien aux risques liés au coton compromet la diversification et l'investissement dans les chaînes de valeur des cultures vivrières. Par exemple, la chaîne de valeur du sésame ne reçoit pratiquement aucun soutien budgétaire gouvernemental, bien qu'elle contribue à hauteur de 20 % aux exportations agricoles du pays.

Bien qu'il n'y ait pas de police d'assurance agricole publique au Burkina Faso, le gouvernement a jusqu'à présent exprimé une préférence pour l'assurance indicielle climatique. Le Conseil des ministres a reconnu WII comme un outil d'assurance pour les petits exploitants agricoles¹⁷. Suite au partenariat stratégique annoncé en 2020 entre MAMDA Re et SONAR, les produits WII proposés par SONAR ont été proposés avec une subvention de 50 %. À partir de 2022, cette subvention ne s'étend pas aux autres produits offerts sur le marché.

Des mesures clés pour soutenir le recours à l'assurance agricole, telles que i) faire de l'assurance un aspect obligatoire de tout prêt agricole ou veiller à ce que tout investissement productif agricole par le gouvernement comprenne l'assurance agricole ne sont pas encore en place. De même, il n'existe pas encore de directive à l'échelle de l'industrie concernant les subventions aux primes d'assurance. Ces initiatives ont été essentielles pour stimuler l'adoption sur d'autres marchés.

¹⁶ FAO MAFAP Country Analysis - Burkina Faso

¹⁷ Entretiens avec des informateurs clés

3.2 Paysage réglementaire de l'assurance agricole

Qui est le régulateur ?

Le marché de l'assurance au Burkina Faso est réglementé par la *Direction des Assurances*, au sein de la *Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique*. La *Direction* est chargée de veiller à la protection des consommateurs, ainsi qu'à la surveillance du marché. Les responsabilités supplémentaires comprennent la surveillance des accords de réassurance des compagnies d'assurance. Les assureurs au Burkina Faso sont tenus de procéder à des cessions obligatoires de réassurance à CICA Re et Africa Re, deux sociétés régionales de réassurance. Tout nouveau produit sur le marché doit être approuvé par le régulateur et doit se conformer à la réglementation locale ainsi qu'à la réglementation CIMA.

La plupart des informateurs clés ont estimé que le régulateur avait besoin d'une capacité technique améliorée et d'une meilleure compréhension de la micro-assurance. Le manque de connaissances techniques et le manque d'expérience en matière de micro-assurance ont contribué à ce que plusieurs régimes d'assurance agricole ne se lancent tout simplement pas. Certains informateurs ont été encouragés par le fait que le gouvernement tenait à soutenir le secteur par le biais de son programme de subventions limité. Cependant, la plupart ont estimé que le régulateur pourrait donner une impulsion supplémentaire en comprenant les meilleures pratiques en matière d'assurance agricole d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Paysage réglementaire actuel

La *Direction* tient à ce que différents ministères et agences gouvernementales travaillent ensemble en ce qui concerne les régimes d'assurance agricole. Actuellement, le régime existant du gouvernement est géré par le ministère de l'Agriculture. Le ministère de l'Environnement étant désireux de développer un produit avec le PNUD, le régulateur préfère une approche à une seule institution. Cela peut conduire à une meilleure couverture ciblée du pays de manière coordonnée, plutôt que de se chevaucher et même de se concurrencer dans certaines régions.

Le régulateur reste désireux de créer une compagnie d'assurance agricole, comme la *Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal* (CNAAS) du Sénégal. Cela permettrait au gouvernement de piloter toutes les initiatives d'assurance agricole par l'intermédiaire d'un point focal unique et de mobiliser le secteur privé pour accroître l'adoption de l'assurance parmi les petits exploitants agricoles. Cependant, le régulateur et le gouvernement devraient tenir compte de la demande du marché pour une telle initiative - en particulier compte tenu des acteurs du secteur privé qui tentent d'offrir une assurance agricole.

La taxe sur les primes d'assurance agricole

La taxe sur les primes d'assurance au Burkina Faso est fixée à 12 % pour certains produits non-vie, y compris l'assurance agricole. Par rapport aux autres branches d'activité, il s'agit du deuxième taux le plus élevé de taxe d'assurance. Seule la propriété est soumise à une taxe sur les primes d'assurance plus élevée de 20 %.¹⁸

18 Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

L'impact fiscal sur les primes d'assurance est susceptible d'affaiblir davantage la demande d'assurance des agriculteurs et des agrégateurs travaillant avec les agriculteurs. La plupart des parties prenantes ont cité cette taxe comme un obstacle important à l'adoption, notamment en raison de l'impact socio-économique que peut avoir l'assurance agricole. En comparaison, l'assurance-vie n'est pas soumise à la taxe sur les primes d'assurance en raison de son impact sur la population.

Associations d'assurance dans le pays

L' Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Burkina (APSAB) est l'association d'assurance locale. L'APSAB promeut les intérêts du marché de l'assurance, collecte des statistiques, gère des programmes d'éducation sur l'assurance et représente le marché auprès du gouvernement. Un organisme régional similaire - la Fédération Africaine des Assureurs (Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF)) - représente les intérêts des assureurs. Il promeut également la formation, la recherche et la coopération régionale.

Groupe de coassurance

Les assureurs locaux envisagent depuis longtemps la création d'un groupe de coassurance, où les assureurs peuvent agir collectivement pour un besoin d'assurance particulier. Actuellement, il existe un nombre limité de groupes au Burkina Faso. Un exemple en est le pool d'assurances derrière la *Société de transport en commun*, la compagnie d'autobus. Un groupe de coassurance reste une option pour l'assurance agricole, notamment comme moyen de partage du risque encouru. Jusqu'à présent, aucun n'a été développé - même si Coris Assurance reste enthousiaste parmi les assureurs interrogés pour cette approche. Dans d'autres pays, la formation d'un tel groupe a eu l'effet équivalent à la création d'une compagnie nationale d'assurance agricole, mais sans affaiblir les investissements du secteur privé.

3.3 L'environnement des données au Burkina Faso

La collecte des données au Burkina Faso est incohérente. La filière coton, à travers ses associations, réalise ses propres expérimentations de fauchage. Ces données et leur méthodologie sont privées. Les fournisseurs d'indices météorologiques s'appuient principalement sur les données pluviométriques du service météorologique national. Cependant, beaucoup se tournent de plus en plus vers l'utilisation de données de télédétection publiques ou privées pour les précipitations et la végétation.

Les données météorologiques et pédologiques sont souvent accessibles au public par le biais d'organisations qui utilisent des outils publics de télédétection. Les exemples incluent CHIRPS¹⁹ (qui fournit plus de 30 ans d'estimations des précipitations sur une grille de 5x5 km) et AFSys (qui fournit des données sur le sol disponibles sur une grille de 250 mètres). Ces données accessibles

¹⁹ Les données CHIRPs sont des données groupées sur les risques climatiques et les précipitations recueillies par les stations de thermographie infrarouge.

au public peuvent réduire considérablement le besoin de données des stations météorologiques pour fixer le prix des primes d'assurance.

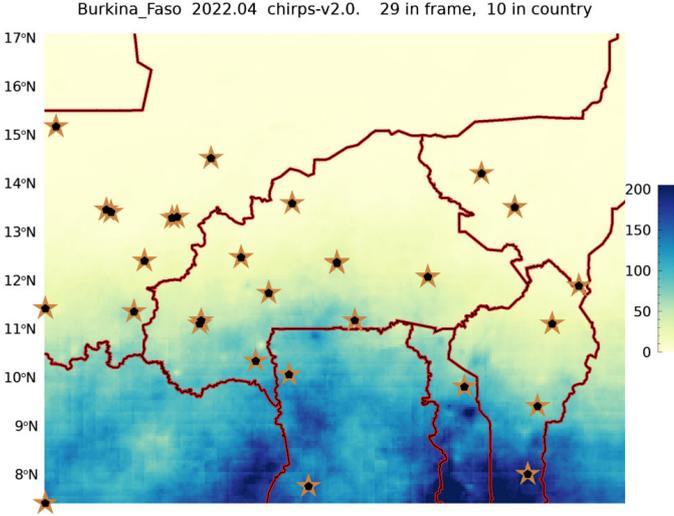
La conception, le développement et la mise en œuvre de produits d'assurance indicielle nécessitent plusieurs types de points de données (figure 10).

Figure 10 : Données requises pour les produits d'assurance indicielle et leurs sources

Type de données	Sources typiques
rendement et la productivité	Ministère de l'agriculture, associations d'agriculteurs, entreprises agroalimentaires privées, agence nationale de statistiques, organisations non gouvernementales (ONG) internationales et organisations de développement, FAOStat, <i>Institut National de la Statistique et de la Démographie</i> (INSD), et des associations cotonnières au Burkina Faso comme la Sofitex ou l'Union des Coopératives (UNPC-B).
Données météorologiques Ensembles de données	satellites tels que ARC2, TAMSAT, CHIRPS, Sentinel2, EARS et le service météorologique national - utilisant des stations météorologiques manuelles ou télémétriques (automatiques).
Données sur les sols	Ministère de l'agriculture, l'agence nationale des risques de catastrophe, le Centre d'observation de la Terre, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWSNET) et le Dispositif mondial pour la prévention des catastrophes et le relèvement (GFDRR).
Données sur l'incidence des catastrophes Les données	

Les données au niveau du sol des stations météorologiques ne couvrent pas l'ensemble du pays. Selon CHIRPS, qui extrait quotidiennement des données automatisées accréditées par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il n'y a que dix stations météorologiques accréditées par l'OMM qui transmettent régulièrement des données au Burkina Faso (figure 11).

Figure 11 : Répartition des stations météorologiques au Burkina Faso²⁰



20 CHIRPS country data - Burkina Faso

4. L'assurance agricole au Burkina Faso

4.1 Introduction à l'assurance agricole

Il existe globalement deux types différents de produits d'assurance agricole : (1) ceux basés sur une perte observée sur l'exploitation assurée, et (2) celles basées sur une mesure indirecte convenue de la perte. Ces derniers ne reflètent pas nécessairement la perte (exacte) sur les champs des agriculteurs assurés. Les premiers sont appelés produits « indemnitaires » et portent des appellations commerciales telles que « assurance récolte multirisque » (MPCI) ou assurance récolte péril nommé. Les seconds sont généralement appelés produits d'assurance « paramétriques » ou « indiciels », par exemple l'assurance indexée sur les conditions météorologiques et l'assurance indexée sur le rendement de la zone (figure 12).

Figure 12 : Types de produits d'assurance agricole au Burkina Faso²¹

Type d'assurance	Taille moyenne des exploitations (hectares)	Risques couverts	Cultures couvertes	Méthode d'évaluation des pertes	Avantage clé	Offert par
WII	Tout	Sécheresse, inondation, évapotranspiration, défaut de germination.	Cultures non irriguées et élevage.	Données satellitaires ou de télédétection ou stations météorologiques.	Paiements rapides - dans les deux semaines. ²²	Inclusive Guarantee, Yelen Assurance, SONAR IARD
AYII	Tous	Inondation, sécheresse, ravageurs et maladies.	Toutes les cultures.	Expériences de coupe de cultures.	Couverture étendue et remboursements dans un délai d'un mois.	Inclusive Guarantee, Coris Assurance
MPCI	Plus de 250	Tous risques.	Toutes cultures et élevage.	Visite d'évaluation des pertes.	Sinistres réglés sur une base individuelle.	NA

L'assurance indicielle multirisques

MPCI est largement utilisée sur les marchés développés et émergents, tels que l'Europe, l'Amérique et l'Asie, où la taille des terrains et les volumes de primes sont plus importants. Ce produit d'assurance peut couvrir une gamme de risques, tels que la grêle, la sécheresse,

²¹ Pula Advisors

²² Les paiements sont souvent effectués via l'argent mobile. Dans certains cas limités, les paiements peuvent être effectués sous la forme d'intrants ou de bons d'intrants.

l'inondations, les maladies et les ravageurs. Sur le plan opérationnel, le produit s'appuie sur des évaluations saisonnières régulières par des inspecteurs indépendants évaluant les pertes. Ces évaluations sont coûteuses, de sorte que la taille des exploitations devrait être d'au moins 250 hectares pour que le produit offre un bon rapport qualité-prix à l'agriculteur (figure 13).

Figure 13 : Caractéristiques des différents types d'assurance agricole²³

	Coûts de mise en place	Coût opérationnel	Coûts transactions	Vitesse de règlement des sinistres	Aléa moral et sélection adverse	Risque de base	Difficulté actuarielle
MPCI	Moyen	Élevé	Élevé	Lente	Élevé	Faible	Faible
AYII	Faible	Moyen	Moyen	Moyenne	Faible	Faible	Moyenne
WII	Élevé	Faible	Faible	Rapide	Faible	Élevé	Élevé

La plupart des agriculteurs du Burkina Faso sont de petits exploitants dont la taille moyenne des exploitations ne dépasse pas trois hectares. Ce produit ne conviendrait pas aux petits exploitants agricoles du pays car les économies de l'unité seraient affectées par les coûts opérationnels élevés impliqués.

L'assurance indicielle météorologique

L'assurance indicielle météorologique (WII) a été commercialisée au cours des 15 dernières années, avec plusieurs projets pilotes mis en œuvre dans le monde entier. Le risque couvert par l'assurance indicielle doit être étroitement lié à l'indicateur mesuré. Par exemple, la sécheresse peut être mesurée par un manque de précipitations pendant une période définie ou sur une longue période. Cela est susceptible de se produire de manière homogène sur une vaste zone, affectant de nombreux agriculteurs simultanément. La sécheresse est un risque à couvrir par l'assurance indicielle : il s'agit du type de produit « d'assurance indicielle climatique » le plus fréquemment utilisé.

Les indices météorologiques peuvent être mesurés à l'aide de stations météorologiques, mais sont de plus en plus gérés à l'aide de données de télédétection. Plusieurs produits en Afrique subsaharienne et en Asie s'appuient sur des données de télédétection. Cela élimine le besoin d'un réseau de stations météorologiques coûteux.

Les indices sont créés sur la base d'un processus analytique approfondi. Sur la base des besoins en eau d'une culture à chaque stade de croissance, un algorithme est créé pour capturer les cas dans lesquels des précipitations insuffisantes entraîneraient des dommages ou des pertes de culture. Si les précipitations mesurées à la fin de la saison sont inférieures à la valeur « de déclenchement » requise, les agriculteurs de la zone assurée recevront une indemnité. Le montant du versement est calculé selon le même algorithme

²³ Raithatha, R. & Priebe, J. (2020). Agricultural insurance for smallholder farmers Digital innovations for scale. GSMA.

Au-delà de la sécheresse, les agriculteurs subiront plusieurs risques. Au fur et à mesure que leur activité agricole se professionnalise, les agriculteurs seront exposés à l'impact des ravageurs, des maladies, des inondations et des précipitations excessives. Ces risques posent un défi à l'assurance indicielle climatique, car il peut être difficile de trouver un proxy ou un indice mesurable pour les ravageurs et les maladies.

Assurance indicielle sur le rendement de la zone

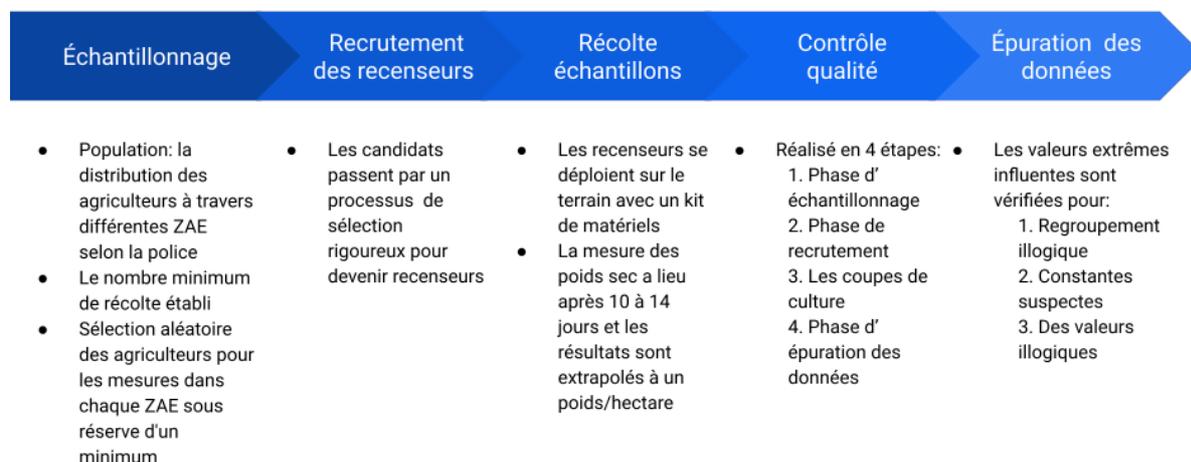
Dans le cadre de l'assurance indicielle, les « autres » risques non liés à la sécheresse peuvent être assurés par le biais de l'assurance indicielle sur le rendement de la zone (AYII). Dans l'assurance AYII, le rendement d'une zone (ou d'un grand groupe d'agriculteurs) est utilisé comme approximation de l'expérience de chaque agriculteur. Le produit d'assurance couvre les risques tels que les inondations, la légionnaire d'automne, la sécheresse, les ouragans, les ravageurs et les maladies.

En début de saison, la région à couvrir est découpée en zones agro-écologiques (ZAE) sur la base des données historiques de pluviométrie et de rendement. Un indice de rendement est ensuite défini pour chaque ZAE. À la fin de la saison, un échantillon aléatoire d'agriculteurs dans chaque ZAE est sélectionné pour des visites de mesure des récoltes. Celles-ci sont connues sous le nom d'estimation des carrées de rendement des cultures (ECC). Les agriculteurs dont les rendements mesurés sont inférieurs au rendement de référence déterminé pour leur ZAE reçoivent tous une indemnité.

En mesurant les récoltes, les pertes dues aux inondations, aux ravageurs et aux maladies peuvent être prises en compte. Cette large couverture rend l'assurance AYII adaptée au Burkina Faso où les agriculteurs sont exposés à un large éventail de risques. À l'échelle mondiale, certains des régimes d'assurance agricole les plus importants au monde pour les petits exploitants agricoles utilisent des produits d'assurance basés sur l'indice de rendement de la superficie (par exemple, en Inde et au Mexique). En Afrique sub-saharienne, plusieurs gouvernements ont adopté l'assurance AYII. Cela comprend le Kenya, le Nigeria et la Zambie.

Traditionnellement, les ECC ont été menées par les gouvernements et les instituts de recherche. Cependant, au Kenya et au Nigeria, les ECC sont de plus en plus effectués par des assureurs du secteur privé. La clé pour faire cela est la rapidité, car les coupes doivent être effectuées au moment de la récolte, et pesées (figure 14). Pour ce dernier, le secteur privé devrait diriger toute ECC sous contrat avec les gouvernements. Au-delà de l'ampleur que la participation du secteur privé peut apporter, cela permettrait aux données collectées de devenir un bien public et disponibles pour une utilisation au-delà de l'assurance.

Figure 14 : Processus de collecte des données de rendement pour les CCE



Assurance

Une approche alternative au fonctionnement indépendant des services d'assurances WII et AYII est un index « hybride ». Ce type d'indice peut être développé lorsque les exploitations sont assurées en utilisant à la fois les assurances AYII et WII. L'assurance indexée sur les conditions météorologiques peut être utilisée pour couvrir la sécheresse au début d'une saison, ce qui pourrait entraîner un échec de la germination. Des versements anticipés de la composante d'assurance indicielle climatique permettraient aux agriculteurs de replanter dans ce cas. Par ailleurs, l'indice de rendement de surface peut être utilisé pour toute la durée de la saison en couvrant les risques post-germination. Plus récemment, ce produit a été adopté par le gouvernement zambien dans le cadre de son programme de soutien aux intrants agricoles (FISP) pour la saison 2021-2022.

4.2 Types de services d'assurance disponibles au Burkina Faso

Les principales cultures pratiquées au Burkina Faso sont le coton, l'arachide, le maïs, le mil, le riz et le sésame. Parmi celles-ci, la chaîne de valeur du coton est très structurée : les petits exploitants travaillent en collaboration avec des sociétés cotonnières qui répondent aux besoins de financement à court terme des agriculteurs. Avec plus de 350 000 petits exploitants agricoles assurables dans le secteur du coton²⁴, il y a eu plusieurs tentatives précédentes de lancement de produits d'assurance pour les petits producteurs de coton. Ceux-ci comprenaient à la fois l'assurance WII et l'assurance AYII. Des programmes d'assurance WII ont également été lancés pour d'autres cultures.

Des deux produits d'assurance indicielle, celui de WII est le plus populaire au Burkina Faso dans la mesure où il est favorisé par le régime d'assurance agricole soutenu par le gouvernement. Cependant, au moins deux fournisseurs ont proposé ou proposent actuellement d'autres produits

²⁴ Devahasdin, P. and Sagbo, C., (2017). Global Index Insurance Facility, Burkina Faso country profile.

tels que AYII. Au Burkina Faso, Planet Guarantee (maintenant connue sous le nom de Inclusive Guarantee) a conçu et mis en œuvre les premiers régimes d'assurance indicielle pour le maïs et le coton vers 2011. Dans la région, Inclusive Guarantee a été le pionnier du développement de l'assurance indicielle dans plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Plusieurs assureurs ont vu le jour ces dix dernières années (figure 15). Les souscripteurs locaux, tels que SONAR, Yelen Assurance et Coris Assurances, ont joué un rôle de premier plan. Chacun propose une assurance via un partenariat avec un partenaire de distribution, comme le ministère de l'Agriculture, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX). D'autres approches incluent L'Oréal et AXA, qui cherchent à fournir une assurance récolte et santé aux producteurs de beurre de karité directement via la chaîne d'approvisionnement de L'Oréal.²⁵

Figure 15 : Résumé des principaux programmes d'assurance indicielle au Burkina Faso²⁶

Assureur	Souscripteur	Autres partenaires	Type d'assurance	Culture et région couverte	Objectif et résultat	Stratégie de distribution	Statut actuel
Inclusive Guarantee	SUNU Assurance (anciennement Allianz) ; CORIS Assurances ; Yelen Assurance	FEPA-B SOFITEX AICB Oxfam Intermón	WII et AYII	Coton et maïs dans la Boucle du Mouhoun, les Cascades, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest	Sécheresse et couverture des rendements ; 2 500 agriculteurs ont reçu un paiement en 2018	AYII : Intégré aux intrants	Produit de garantie inclusive en cours ; produit avec SOFITEX discontinué
Ministère de l'Agriculture	SONAR IARD	MAMDA Re	WII	Maïs en Boucle du Mouhoun, Est et Ouest	Couverture sécheresse ; 830 agriculteurs inscrits (cible : 5 000)	Produit volontaire et autonome	cours - le projet pilote doit se terminer en 2022
PAM	Yelen Assurance	Capacité de gestion des risques en Afrique	WII	Niébé, maïs, mil, riz et sorgho dans le Nord, l'Est et le Sahel	Couverture de la sécheresse ; 407 agriculteurs ont reçu une indemnité en 2022	Couplé avec des intrants	cours
L'Oréal	AXA SONAR	OLVEA	Paramétrique et santé	Beurre de karité dans l'Ouest	Test pilote prévu en 2022	À confirmer	Pilote prévu pour 2022

4.2.1 L'assurance indicielle climatique au Burkina Faso

Inclusive Guarantee

Inclusive Guarantee a été la première société de courtage d'assurance agricole agréée au Burkina Faso. Il s'agit d'une société privée qui opère en tant que courtier d'assurance entièrement agréé dans la région CIMA.

Inclusive Guarantee (anciennement PlaNet Guarantee) a lancé l'un des premiers produits WII au Burkina Faso en 2011. Le produit couvrait les producteurs de maïs relevant de la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPA-B) contre l'impact de la sécheresse. La FEPA-B achète des intrants de production en gros, puis entrepose et vend au détail les produits agricoles pour ses membres dans 37 provinces. Inclusive Guarantee était responsable de la conception du

²⁵ B4IG Incubator, (2021). Insurance Net for Smallholders.

²⁶ Source: Pula Advisors

produit et de la gestion du système, tandis qu'Oxfam Intermón a contribué aux campagnes de sensibilisation et d'éducation des agriculteurs.

L'objectif du programme était de protéger les revenus des agriculteurs contre les sécheresses. Ce faisant, le programme visait à atténuer le risque de défaut de crédit pour les intrants et à réduire les risques des prêts accordés aux agriculteurs par les banques. L'assurance visait à encourager les prêts bancaires au secteur agricole, en particulier aux petits exploitants agricoles par le biais d'intermédiaires tels que les fournisseurs d'intrants, les entreprises agroalimentaires, les coopératives et les associations d'agriculteurs.

Le produit était basé sur des données collectées par télédétection - cela a permis de couvrir la vaste zone géographique cible. Les appareils de mesure au sol existants, tels que les stations météorologiques, n'avaient pas une couverture suffisante. Le coût des données existantes disponibles a également influencé la conception du produit : cela a conduit Inclusive Guarantee à concevoir le système à l'aide de données satellitaires.

En 2018, près de 49 000 agriculteurs avaient souscrit au produit d'assurance indiciaire d'évapotranspiration (météo) d'Inclusive Guarantee. Environ 70 pour cent étaient des producteurs de coton tandis que le reste produisaient du maïs. Ces agriculteurs se trouvaient dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest. Inclusive Guarantee proposait son produit par le biais d'associations d'agriculteurs, de sociétés d'achat de coton, de distributeurs d'intrants et de fournisseurs de crédit. Parmi les agriculteurs assurés, près de 2 500 ont été touchés et ont reçu une indemnité non divulguée.

Bien que le produit ait été bien accueilli par les agriculteurs, il n'a pas été considéré comme un franc succès. Comme de nombreux autres services d'assurance indiciaire météorologique, le produit d'Inclusive Guarantee a souffert d'un manque de données historiques et actuelles fiables et d'un risque de base. Cela signifie que les agriculteurs n'ont pas reçu de paiement alors qu'ils s'y attendaient, ce qui a conduit à un manque de confiance dans le produit et à de faibles taux de renouvellement.

La garantie inclusive est toujours active à ce moment (2022) et propose ses produits à un ensemble limité de clients. Cependant, la société a souffert d'une faible adoption du produit et d'une perte de capacité technique existante car son partenaire technique, EARS des Pays-Bas, a cessé d'offrir son produit d'évapotranspiration.

SONAR IARD

La SONAR IARD (ci-après SONAR) a été créée en tant que première compagnie d'assurance agréée au Burkina Faso en 1974. Ses principaux actionnaires sont l'État, des particuliers locaux et des sociétés étrangères. La SONAR est active dans l'assurance agricole depuis au moins dix ans.

Depuis 2020, le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso travaille avec la SONAR et MAMDA Re, une société de réassurance marocaine, pour fournir aux agriculteurs une assurance indiciaire

climatique. Ce produit a été lancé dans le cadre d'un effort de coopération intergouvernementale entre les gouvernements du Maroc et du Burkina Faso. En 2018, un protocole d'accord a été signé entre les deux gouvernements pour permettre la promotion de ce projet.

Le produit est vendu aux agriculteurs individuels sur une base volontaire, le gouvernement subventionnant 50 % du coût des primes. Le produit couvre les producteurs de maïs, de riz et de sorgho de trois régions contre la sécheresse : Boucle du Mouhoun, Est, Centre-Ouest. L'assurance est fournie dans le cadre d'un prêt sur intrant de la Banque Agricole du Faso.

Ce régime est prévu pour une durée de trois ans, de 2020 à 2022, et couvrira le coût des intrants. Le gouvernement offrant une subvention de prime de 50 % aux agriculteurs, le programme est distribué sur une base volontaire et est vendu par le biais d'une formation en personne des agents. Le régime ciblait 5 000 agriculteurs à assurer chaque année. En 2020, 369 agriculteurs se sont inscrits pour le produit ; en 2021, 803 agriculteurs étaient assurés.

Cette faible utilisation indique que le produit n'est pas encore commercialement viable, malgré la subvention de 50 %. La principale raison de ces faibles chiffres est la nature volontaire de la stratégie de distribution, associée à une faible sensibilisation à l'assurance parmi les agriculteurs. SONAR a mené plusieurs exercices de renforcement des capacités, mais ceux-ci n'ont pas suffi à eux seuls. Pour compléter les efforts de la SONAR, une structure de distribution et de financement plus stratégique aurait dû être envisagée.

En tant que produit d'assurance indiciaire météorologique, les données météorologiques au sol sont utilisées pour déclencher les indices. Compte tenu du réseau limité de stations météorologiques dans le pays, la qualité et la couverture médiocres des données au sol - qui ont affecté les régimes d'assurance indiciaire météorologique antérieurs - ont limité le succès du produit. Le risque de base a été un défi important pour le produit de SONAR. En conséquence, cela a sapé la confiance des agriculteurs et créé un autre obstacle à l'adoption.

La prime d'assurance est d'environ XOF 12 400 (environ 20 \$) ou 9,5 % de la somme assurée. Avec la subvention gouvernementale de 50 %, les agriculteurs doivent payer environ 6 200 XOF (10 \$). En 2021, environ 107 agriculteurs ont reçu des indemnités pour un total de 5 millions XOF (7 900 \$) soit une moyenne d'environ 46 700 XOF (74 \$) par agriculteur. C'est trois fois la prime, ce qui peut être considéré comme une compensation équitable du point de vue de l'assurance.

Pour le niveau de paiement reçu, de nombreux agriculteurs ont estimé que la prime était encore chère. Sur la base des recherches sur le terrain mené pour cette étude, les agriculteurs ont déclaré que 3 000 XOF (5 \$) était la prime moyenne qui leur serait abordable.

Faire fonctionner le produit saison après saison pourrait s'avérer plus difficile que prévu. Le produit est inabordable pour les agriculteurs sans la subvention du gouvernement. Pour évoluer comme prévu, le produit a besoin de partenariats stratégiques avec le gouvernement ou des distributeurs commerciaux. Par exemple, le produit n'est pas accompagné d'intrants ou de crédit.

SONAR a exprimé son intérêt à regrouper le produit avec un crédit. Cela est susceptible d'améliorer l'accès des agriculteurs au crédit, l'assurance servant de garantie pour le prêt.

D'un point de vue technique, la dépendance de SONAR aux données de terrain signifie qu'elle ne dispose pas de données suffisantes ni précises pour toutes les zones agro-écologiques couvertes par ses produits. SONAR s'appuie sur MAMDA Re pour la tarification technique et le placement de réassurance pour le produit. Cependant, compte tenu de la faible participation jusqu'à présent, MAMDA Re a signalé qu'elle restructurait ses opérations et cherchait à se retirer du projet (et du marché de l'assurance au Burkina Faso en général). Bien que la SONAR se soit engagée à travailler avec le gouvernement pour constituer progressivement une clientèle, elle pourrait ne pas être en mesure d'offrir un produit d'assurance agricole viable sans des partenariats techniques appropriés.

Yelen Assurance

Yelen Assurance propose des assurances agricoles depuis 2012 et a été la première société de micro-assurance agréée au Burkina Faso. Elle fonctionne comme un assureur à part entière.

Yelen Assurance propose un produit d'assurance indicielle climatique qui couvre plusieurs céréales (mil, maïs, sorgho, riz de rivière et niébé). Le produit a été lancé en 2018. Actuellement, 30 000 agriculteurs sont assurés via ce produit. Avec une clientèle plus large que le produit offert par le gouvernement et la SONAR, Yelen a bénéficié d'une collaboration avec le PAM sur un produit d'assurance multi-céréales. Le PAM est chargé de former les agriculteurs sur le produit, de financer intégralement les primes et d'aider les agriculteurs à contribuer une part de la prime par le travail.

Le produit technique proposé par Yelen a été développé par African Risk Capacity (ARC) et a été conçu pour être lancé dans tout le pays. Cependant, le produit n'est proposé que dans les régions du Nord, de l'Est et du Sahel - régions où le PAM est présent et actif. Ce sont des zones où les besoins humanitaires sont plus importants que dans le Sud-Ouest, où se déroule la majeure partie de la production du pays.

La société ne travaille pas officiellement avec le gouvernement, bien qu'il puisse être avantageux pour le secteur que le gouvernement travaille en étroite collaboration avec tous les assureurs agricoles. De cette façon, il pourrait accéder à la subvention de prime de 50 % du gouvernement. Actuellement, cela n'est accessible qu'au produit proposé par SONAR et MAMDA Re.

4.2.2 Assurance indicielle de rendement de surface au Burkina Faso

Inclusive Guarantee

En 2012, Inclusive Guarantee a développé un produit AYII coton qui couvrait les défauts de crédit d'intrants dus à une réduction des rendements dans les zones cibles, ainsi que les pertes de

rendement. Le crédit d'intrants pour la production de coton a été proposé par des banques, telles que EcoBank, la Bank of Africa et la Faïtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB), vers des groupes de producteurs de coton. Dans la pratique, le crédit était distribué par l'intermédiaire de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX), l'une des sociétés cotonnières forestières du pays.

Le coût de l'assurance était inclus dans les prêts accordés aux agriculteurs. Les agriculteurs étaient censés rembourser ces prêts avec le produit des revenus saisonniers du coton. La police d'assurance a été initialement souscrite par Allianz (maintenant connue sous le nom de SUNU Assurances), et Coris Assurance a rejoint le régime vers 2017. Bien que les polices aient été émises au niveau du groupe, des agriculteurs individuels ont été désignés comme bénéficiaires.

Avant le début d'une saison, des rendements assurés pour les différents groupes étaient fixés. Pour réduire l'aléa moral²⁷, les données de référence de rendement de la SOFITEX étaient utilisées pour déterminer les rendements assurés. Les agriculteurs recevaient un paiement lorsque ces deux conditions s'appliquaient²⁸:

- Le niveau de rendement du producteur de coton enregistré est inférieur au niveau de rendement assuré sélectionné sur la base des données de rendement réelles, et
- Le niveau de rendement enregistré d'un « village voisin synthétique » est également inférieur au niveau de couverture.

En cas d'événement indésirable²⁹, lorsque l'indice serait déclenché, tous les producteurs de coton participants qui sont membres d'un groupement de producteurs de coton assuré recevaient automatiquement un paiement - sans aucune évaluation des pertes. Les producteurs de coton ont payé une prime de 11 200 XOF (18 \$) par hectare ou 12 % de la valeur assurée.³⁰

Malgré la large couverture des risques offerte par l'indice de rendement de la superficie, le produit a été jugé trop cher par les parties prenantes. Cela a limité son adoption par les producteurs et son utilisation par les agriculteurs. En outre, les seuils de rendement du coton fixés dans les contrats entre les acheteurs de coton et les agriculteurs étaient souvent trop bas pour fournir une couverture d'assurance appropriée et abordable. Par ailleurs, entre 2018 et 2020, un litige entre la SOFITEX et la Garantie Inclusive, en raison du niveau de risque de base subi, a conduit à l'arrêt du projet.³¹

27 Un aléa moral se produit lorsqu'un agriculteur laisse intentionnellement des cultures périr pour recevoir un paiement

28 Remarque : Il n'est pas clair si les données sur le rendement réel sont collectées par le biais d'estimation des carrés de rendements des cultures ou de données satellitaires, ou d'une combinaison des deux.

29 La sélection adverse fait référence au moment où un agriculteur souscrit des polices d'assurance supplémentaires en sachant qu'il est susceptible de recevoir d'importantes indemnisations.

30 Stoeffler, Q. et al. (2020). The Spillover Impact Of Index Insurance On Agricultural Investment By Cotton Farmers In Burkina Faso.

31 Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

4.3 Défis à l'évolution de grande ampleur de l'assurance agricole au Burkina Faso

Malgré le lancement de plusieurs régimes d'assurance – à la fois pour le coton et d'autres cultures – le succès a été limité. La pénétration de l'assurance agricole au Burkina Faso reste faible. Certains systèmes n'ont pas pu se développer au-delà d'un petit nombre d'agriculteurs en raison de difficultés de distribution, tandis que d'autres ont échoué en raison d'une mauvaise conception des produits ou d'un manque de compréhension parmi les agriculteurs.

4.3.1 Facteurs limitant la croissance

De nombreux régimes d'assurance n'ont pas réussi comme prévu parce que la stratégie de distribution n'était pas bien conçue et reposait sur une souscription volontaire. Lorsque l'assurance était proposée directement aux agriculteurs, beaucoup trouvaient le produit cher et difficile à comprendre. Couplés au produit insuffisamment adapté aux conditions locales, ces facteurs ont limité la croissance des services d'assurance agricole. Au-delà de ces obstacles, il existe plusieurs autres défis que les assureurs n'ont pas été en mesure de surmonter.

Pour les comprendre plus en détail, cette étude a mené des enquêtes auprès des agriculteurs³² à Safané et Tchériba dans la région de la Boucle du Mouhoun et à Dori dans la région du Sahel. Tous les informateurs clés ont exprimé le ainsi que des informateurs clés impliqués dans les régimes d'assurance agricole existants et passés.

La distribution et les partenariats

La distribution est un défi majeur pour tous les informateurs clés et cela ressort également de l'expérience des produits qui ont été lancés sur le marché. Les premiers projets reposaient sur le volontariat. Pour que ces produits connaissent une forte demande, les agriculteurs ont souvent besoin d'agents locaux de confiance pour servir de points focaux pour toutes les questions liées à l'assurance, qui à long terme sont coûteuses à conserver.

Les assureurs devraient envisager de distribuer par l'intermédiaire de coopératives, d'institutions de microfinance et de banques axées sur l'agriculture qui entretiennent des relations avec la population locale. Certains informateurs clés ont suggéré de créer une compagnie centrale d'assurance agricole, telle que la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du (CNAAS) basée sur un partenariat public-privé au Sénégal, pour gérer la distribution des produits. Cependant, d'autres ont estimé qu'une meilleure coordination dirigée par le gouvernement dans l'ensemble du secteur était plus susceptible de conduire à de meilleurs résultats de distribution. Bien que la création d'un assureur agricole dédié puisse être envisagée, cela ne tient pas compte du fait que la CNAAS au Sénégal repose entièrement sur l'intégration de l'assurance dans des chaînes de valeur structurées, des projets de développement et des programmes de crédit.

³² Voir l'annexe 3 pour plus de détails sur les groupes et le nombre d'agriculteurs interrogés par Pula en février 2022.

Les événements du risque de base

Le risque de base est la différence entre le remboursement des sinistres, tel que déterminé par l'indice, et la perte réelle subie par l'assuré, lorsqu'elle est causée par le risque que la police est censée couvrir. L'assurance WII, en particulier, est sujet aux événements à risque de base en raison de son utilisation des données de stations météorologiques sur une vaste zone ou de données de télédétection de mauvaise qualité. Tous les produits WII lancés au Burkina Faso ont subi l'impact du risque de base. Le fait que les agriculteurs ne recevaient pas d'indemnisation pour les pertes là où ils s'y attendaient a conduit à un profond manque de confiance dans l'assurance. Les assureurs ont cité le risque de base comme l'une des principales préoccupations, car les agriculteurs pensent que leurs produits ne sont pas fiables. La faible adoption des différents produits WII essayés au Burkina Faso peut être fortement attribuée à l'impact du risque de base.

Renforcement des capacités et formation

Tous les informateurs clés ont cité la formation et le renforcement des capacités comme un défi majeur pour tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'assurance. Pour les agriculteurs, un programme complet de renforcement des capacités qui comprend des ateliers, des émissions de radio, des documentaires télévisés, des pièces de théâtre en direct et des tournées de présentation peut aider à éduquer les agriculteurs sur l'assurance agricole. La formation d'autres acteurs de la chaîne de valeur a été un problème avec les précédents régimes d'assurance agricole. Les informateurs clés ont mentionné que certains partenaires n'avaient pas une bonne compréhension de leurs rôles respectifs.

Communication

La communication est considérée comme l'un des principaux obstacles à la croissance. De nombreuses parties prenantes ont indiqué une mauvaise communication entre les acteurs de la chaîne de valeur et les partenaires. Certains ne comprenaient pas assez bien leur rôle, tandis que d'autres ne comprenaient pas comment le produit fonctionnait. Il faut un leadership plus fort parmi les partenaires pour qu'un régime d'assurance réussisse.

Coût

Le régime d'assurance soutenu par le gouvernement offre une subvention de 50 % aux agriculteurs qui souscrivent au produit. Cependant, la subvention n'a pas aidé à développer le produit, en raison de sa faible utilisation. Il est possible que le produit - même avec une subvention - ne soit pas considéré comme suffisamment abordable ou complet. Indépendamment du prix, il est possible que les agriculteurs ne fassent pas non plus entièrement confiance au programme. Certains agriculteurs ont exprimé leur intérêt à payer la totalité de la prime aux assureurs s'ils recevaient une meilleure formation et un produit de bonne qualité en fonction de leurs besoins et de son caractère abordable.

Plutôt que le coût, le moment où les primes sont payées est plus important. Cela a été corroboré par une étude de 2017 qui a utilisé des essais randomisés contrôlés pour tester un nouveau

modèle d'assurance de paiement à la récolte.³³ Réalisée en partenariat avec une entreprise d'agriculture contractuelle de canne à sucre au Kenya, l'étude a conclu que le moment du paiement des primes joue un rôle clé dans le niveau de souscription à l'assurance. Les agriculteurs ont été divisés en trois groupes. Un groupe s'est vu offrir une assurance standard à paiement initial. Un deuxième groupe s'est vu proposer le même type d'assurance mais avec une remise de 30 % sur la prime. Le dernier groupe a payé des primes à la fin de la saison, ce qui a entraîné une participation nettement plus élevée : 73 %. Le deuxième groupe qui s'est vu offrir un produit à paiement initial à prix réduit n'a vu qu'une légère amélioration de l'adoption.

Qualité et disponibilité des données

Les services d'assurance indicielle météo ont souffert d'un manque de données de qualité. Avec un réseau clairsemé de seulement dix stations météorologiques, les données pluviométriques ne sont souvent pas disponibles pour certaines zones. Les assureurs ont essayé d'utiliser des sources alternatives, telles que les données satellitaires, mais ont rencontré des problèmes d'alignement entre les données au sol et les données satellitaires. En outre, les assureurs ont parfois dû faire face à un coût élevé lors de la recherche de données de bonne qualité pour les produits d'assurance indicielle climatique lorsqu'ils travaillaient avec des prestataires techniques tiers. Le produit ARC a été proposé gratuitement à Yelen, ce qui a favorisé son adoption sur le marché.

Les produits d'assurance basés sur l'indice à rendement moyen ont également été affectés par la disponibilité des données. La conception de l'indice de rendement de la superficie a souffert d'un manque de données historiques sur le rendement et le climat. Cela a été encore aggravé par une connaissance limitée de la conception des produits sur le marché.

La confiance en l'assurance exprimée par les agriculteurs

De nombreux agriculteurs ne font pas facilement confiance aux compagnies d'assurance en tant qu'assurance agricole. Les précédents régimes d'assurance indicielle climatique ont été touchés par des événements de risque de base, ce qui a conduit les agriculteurs à contester les paiements et à ne pas renouveler leurs polices. L'assurance est probablement nouvelle pour la plupart des agriculteurs et son adoption repose sur la compréhension par les agriculteurs du fonctionnement du produit et de ses avantages. Les enquêtes auprès des agriculteurs menées pour ce rapport ont révélé que le manque de compréhension était monnaie courante chez de nombreux agriculteurs.

Soutien du gouvernement

Les informateurs clés estimaient que le gouvernement devait en faire plus pour le secteur. Au-delà de la subvention des primes, le gouvernement devrait avoir un plan sur la manière de s'engager et de développer le secteur. En particulier, le gouvernement devrait aider les acteurs du secteur privé à concevoir et développer des produits d'assurance de bonne qualité et à améliorer la sensibilisation des agriculteurs à l'assurance. Un tel engagement devrait viser à attirer de plus en plus d'acteurs du secteur privé sur le long terme.

³³ Lorenzo and Willis (2017), "Time vs. State in Insurance: Experimental Evidence from Contract Farming in Kenya".

En outre, le gouvernement peut jouer un rôle de premier plan dans la promotion et la distribution du produit en intégrant l'assurance dans ses programmes de développement agricole. Le programme de bons électroniques récemment lancé en partenariat avec la Banque mondiale offre une opportunité clé, même s'il nécessiterait un produit adapté aux cultures irriguées.

D'un point de vue fiscal, certaines parties prenantes ont cité la taxe sur les primes d'assurance comme un obstacle à l'adoption. La taxe sur les primes d'assurance au Burkina Faso est fixée à 12 % pour certains produits non-vie, y compris l'assurance agricole³⁴. Cela rend les produits d'assurance plus coûteux, encore plus pour les agriculteurs pauvres à faible revenu. Les contrats d'assurance-vie ne sont pas assujettis à la taxe sur les primes d'assurance, en raison de l'impact social qu'ils peuvent avoir. Parmi les assureurs, cela a posé un problème étant donné l'impact social que l'assurance agricole peut avoir pour les petits exploitants agricoles.

Capacité technique

besoin d'une meilleure capacité technique au sein du secteur. Cela peut avoir un impact significatif sur la conception et la qualité des produits - de nombreux agriculteurs interrogés ne faisaient pas confiance à l'assurance en raison de produits précédents qui n'ont pas fonctionné comme prévu. Il est nécessaire de développer les compétences en matière de développement de produits et de souscription au Burkina Faso ; cela peut conduire à une meilleure capacité technique parmi les assureurs locaux.

Technologie

Un manque de technologie ou une mauvaise utilisation de la technologie a miné les produits d'assurance agricole précédents. Tous les informateurs estiment que la technologie devrait être de plus en plus utilisée pour les produits d'assurance. Cela inclut l'utilisation de l'inscription numérique via le canal de portefeuille électronique' pour collecter les primes et payer les réclamations. Ces plateformes doivent être mieux intégrées aux produits d'assurance agricole, étant donné le haut degré de confiance que le public est susceptible d'accorder aux opérateurs de réseaux mobiles.

Séparément, les produits d'assurance agricole peuvent être améliorés grâce à une meilleure technologie. Tous les informateurs clés avaient une compréhension approfondie de l'assurance indiciaire climatique, mais ont cité des données de mauvaise qualité qui ont entraîné des indices inexacts et un risque de base. Certains informateurs ont ressenti le besoin d'utiliser des stations météorologiques automatisées pour déterminer des indices, plutôt que de se fier aux données météorologiques et satellitaires existantes. Beaucoup considèrent que ce dernier n'est pas fiable.

34 Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

Impact collectif sur la croissance des produits

Chacun des facteurs susmentionnés sont des conditions préalables à l'expérimentation ou au lancement d'un produit d'assurance agricole. Certaines exigences affectent actuellement l'assurance agricole et sa croissance plus que d'autres (figure 16). Plusieurs enjeux sont interdépendants. Par exemple, la distribution et les partenariats peuvent influencer le type de renforcement des capacités et de formation dispensée aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur ; l'utilisation de la technologie et des connaissances techniques peut déterminer le coût d'une police, tout comme la politique gouvernementale concernant la subvention des primes et les taxes applicables. Pour surmonter ces défis, un effort coordonné est nécessaire - un effort qui comprend une initiative visant à préconiser des changements de politique avec le gouvernement du Burkina Faso comme initiative de départ.

Figure 16 : Résumé des défis à la croissance de l'assurance agricole au Burkina Faso

Défi	Impact actuel du défi
Distribution et partenariats	Élevé
Événements à risque de base	Élevé
Renforcement des capacités et formation	Élevé
Communication	Élevé
Coût	Moyen
Qualité et disponibilité des données	Élevé
Distribution et partenariats	Moyen
Appui gouvernemental	Moyen
Technique Capacité	Élevée
Technologie	Élevée

4.3.2 Le potentiel de l'assurance indicielle au Burkina Faso

Parmi les différents programmes lancés, le programme d'assurance indicielle sur le rendement de la surface pour le coton proposé par Inclusive Guarantee et SOFITEX a connu un certain succès. Le programme illustre comment les meilleures pratiques en matière d'assurance agricole pouvaient être mises en œuvre. Pendant une période limitée, cela a bien fonctionné en raison de plusieurs facteurs :

- Le produit d'assurance est intégré dans une chaîne de valeur bien structurée – il n'est pas vendu isolément en tant que produit autonome.
- Grâce à son lien avec le crédit d'intrants, le programme donne accès aux intrants de production, surmontant un obstacle majeur à l'amélioration de la productivité agricole.

- Le régime offre une couverture complète pour une variété de risques auxquels les agriculteurs sont confrontés.
- Le régime n'affecte pas les incitations à la production pour les producteurs de coton individuels - les mécanismes déclencheurs d'assurance sont basés sur des critères qui ne peuvent pas être directement influencés.
- Une relation bien établie avec l'entreprise de transformation du coton a réduit les éventuelles ventes parallèles.

Malgré sa couverture complète, les parties prenantes ont soulevé plusieurs problèmes. Les producteurs et les prêteurs estimaient que le programme était coûteux, ce qui limitait l'adoption du produit. Les seuils de rendement du coton fixés par l'assureur étaient considérés comme trop bas pour une couverture d'assurance appropriée.

Cela signifiait que l'agrégateur était réticent à faire de l'assurance une partie obligatoire du paquet d'intrants et de crédit, ce qui limitait la distribution et l'échelle. Une partie du taux de prime était due aux charges commerciales appliquées par les assureurs et les réassureurs. La taxe sur les primes d'assurance (fixée à 12 %) applicable aux polices d'assurance agricole a encore aggravé le coût élevé des primes cités par certains agriculteurs.

En raison de paiements contestés entre 2018 et 2020, le produit a été abandonné. Cela était dû au fait que les agriculteurs et les agrégateurs obtenaient des résultats sensiblement différents par rapport aux paiements déterminés par le produit d'assurance. Auparavant, les parties prenantes pensaient que l'adoption aurait pu être améliorée grâce à un meilleur produit qui correspond aux attentes des agriculteurs et de la SOFITEX, de meilleures activités de formation et de renforcement des capacités, et une commercialisation adaptée aux petits agriculteurs. Cela aurait été accompagné d'un cadre réglementaire actualisé qui réduit les charges, telles que la pression fiscale.

5. Opportunités d'essor

5.1 Taille du marché de l'assurance agricole

Collectivement, les principales cultures couvertes par cette étude (c'est-à-dire le maïs, le mil, le riz et le sorgho) ont un montant total assurable par an d'environ 51 millions de dollars. C'est près de 20 millions de dollars de moins que le débouché commercial du coton, principale culture d'exportation du Burkina Faso. Cependant, chaque culture représente une opportunité d'assurance importante, tant pour les assureurs que pour les petits exploitants agricoles (figure 17).

Pour que cette opportunité soit saisie, les agriculteurs doivent se voir proposer le bon produit par le biais d'un canal de distribution ou d'agrégation approprié. Pour le secteur du coton, le produit et le canal de distribution sont disponibles, ce qui explique pourquoi la plupart des pilotes jusqu'à présent se sont concentrés sur cette culture. Pour les autres cultures, cela est beaucoup moins clair jusqu'à présent, et il existe des opportunités pour le gouvernement et les agences de développement ici pour soutenir le développement du marché.

Figure 17 : Taille du marché annuel par culture³⁵

Culture	Terres en production (ha)	Potentiel du marché – somme totale assurable (\$)	Potentiel adressable (60 %) (\$)	Primes (\$) (Taux actuel du marché utilisé : 9 %)
Coton	647 265	\$1 260 million	\$756 million	\$68 million
Maïs	1 135 405	\$272 million	\$163 million	\$15 million
Millet	1 183 792	\$214 million	\$129 million	\$12 million
Riz	183 871	\$279 million	\$167 million	\$15 million
Sorgho	1 860 260	\$175 million	\$105 million	\$9 million

5.2 Produit proposé : L'assurance indicielle hybride

L'assurance WII peut couvrir les petits exploitants agricoles contre l'insuffisance des précipitations pendant la saison. Cependant, les agriculteurs sont susceptibles de subir d'autres risques, notamment l'inondation, les ravageurs et les maladies. Ceux-ci sont insuffisamment couverts par l'assurance indicielle climatique. Par exemple, si un agriculteur replante des graines

³⁵Notre analyse comprenait des données de FAOStat et de www.selinawamucii.com, ainsi que des données exclusives. Nous avons supposé que 60 % de l'opportunité totale assurable est le marché adressable. Le taux de prime de 9 % appliqué est basé sur le taux de prime moyen utilisé par les assureurs locaux.

et connaît une mauvaise récolte à la fin de la saison - en raison de ravageurs, par exemple - il ne recevra aucune indemnisation car ces risques ne sont pas couverts par l'assurance indicielle climatique.

Ce scénario s'applique aux produits d'assurance WII actuellement proposés au Burkina Faso. Avec une seule saison agricole par an au Burkina Faso, l'utilisation de l'assurance WII risque de ne pas couvrir toute la gamme des risques auxquels les agriculteurs pourraient être exposés. En conséquence, l'assurance WII ne sera pas en mesure de capturer une part importante du marché disponible.

l'assurance AYII offre une protection contre une variété de risques climatiques, ainsi que contre les ravageurs et les maladies qui causent des pertes de récoltes à tout moment de la saison. Cependant, ce produit ne couvrira pas les agriculteurs contre l'échec de la germination des graines au début de la saison. De plus, les agriculteurs doivent attendre pour toute compensation jusqu'à la fin de la saison. Uniquement au Burkina Faso, seul un petit nombre d'agriculteurs, dans la chaîne de valeur du coton, ont une expérience de l'assurance AYII.

Sur la base de l'environnement politique actuel qui favorise l'assurance indicielle climatique, cette étude recommande un produit d'assurance indicielle hybride qui combine à la fois des indices météorologiques et de rendement de surface (figure 18). Ce produit peut offrir les avantages des assurances WII et AYII. L'utilisation d'une assurance indicielle météorologique dans le cadre d'une police d'assurance indicielle hybride signifie que le produit est conforme à la préférence de police actuelle, elle expose les agriculteurs aux paiements rapides déclenchés par les produits d'assurance indicielle météorologique par satellite, tout en offrant une large couverture par l'assurance indicielle de rendement. Cette couverture complète peut encourager les petits exploitants et les partenaires de distribution représentant les agriculteurs à adopter et à souscrire au produit.

Figure 18 : Comparaison de différents produits d'assurance indicielle³⁶

Aspect	Assurance indicielle climatique	Assurance indicielle à rendement moyen	Assurance indicielle hybride
Durée de la couverture	Trois à cinq premiers mois de la saison.	Toute la saison.	Toute la saison.
Risques couverts	Précipitations insuffisantes.	Toutes les causes de pertes systémiques de cultures, c'est-à-dire la sécheresse, les inondations, les tempêtes, la grêle, le gel, les précipitations excessives, les vagues de chaleur, les ravageurs et les maladies.	Précipitations insuffisantes et toutes les causes de pertes de récoltes systémiques, c'est-à-dire sécheresse, inondation, tempête, grêle, gel, précipitations excessives, canicule, ravageurs et maladies.

36 Conseillers Pula

Méthodologie d'évaluation des pertes	Satellite.	Évaluation sur le terrain grâce à des mesures de rendement normalisées (expériences de coupe des cultures).	Complète, c'est-à-dire à la fois - versements anticipés à l'aide de données satellitaires et évaluation des pertes à la fin de la saison.
Risque de base	Peut exister dans une large mesure - l'évaluation par satellite peut entraîner des écarts considérables entre le paiement et les dommages réels subis.	Existe mais réduit dans une large mesure en raison de l'évaluation sur le terrain couplée à de multiples échantillons stratifiés au sein de chaque district assuré.	La combinaison des deux réduit davantage les cas de risque de base, car les pertes sont évaluées de manière exhaustive via les deux méthodologies.
Calendrier de paiement	À la fin des fenêtres assurées - environ trois à quatre mois après le début de la saison.	À la fin de la saison assurée, une fois la collecte des échantillons de rendement terminée.	Paiements anticipés au cours de la saison dans le cadre de la composante de l'indice climatique et paiements complets de fin de saison sur mesure des rendements après la fin de la saison dans le cadre de la composante de l'indice de rendement de la zone.

5.3 Canaux de distribution possibles

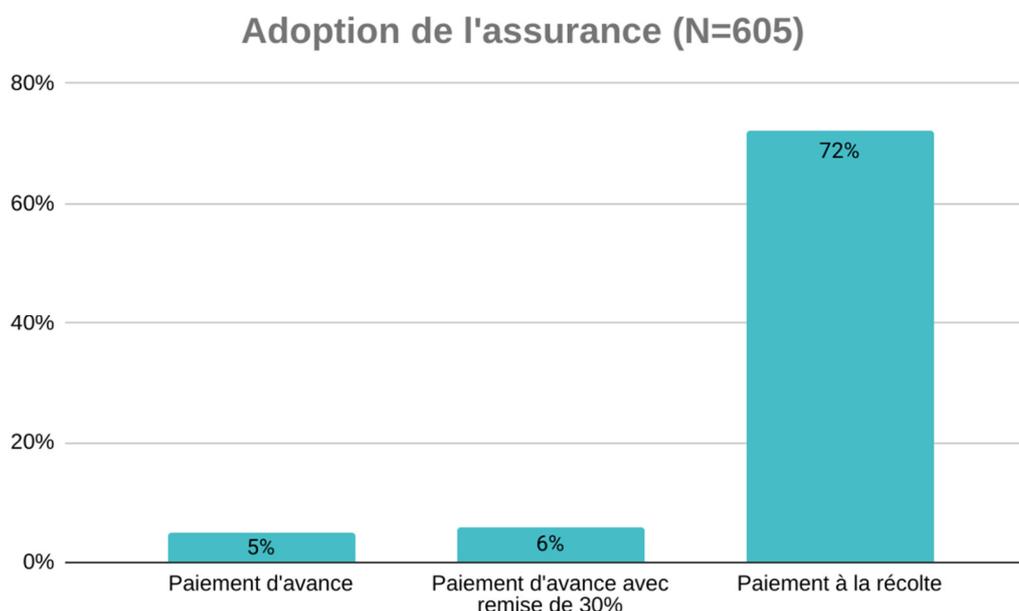
5.3.1 Paiement à la récolte

La plupart des petits exploitants agricoles ont des exigences financières concurrentes, les empêchant de payer une assurance. Les primes sont généralement payables au début de la saison, lorsque les agriculteurs sont susceptibles de donner la priorité aux achats d'intrants agricoles. L'assurance ne figure tout simplement pas comme une nécessité.

Une étude menée par l'Université de Zurich et l'Université de Columbia a révélé que le moment de l'achat de l'assurance a un impact sur l'adhésion des agriculteurs³⁷. Parmi les agriculteurs interrogés pour ce rapport, seuls 5 à 6 % ont accepté de souscrire une assurance lorsqu'on leur a demandé de payer d'avance, même lorsqu'une remise de 30 % était appliquée. Inversement, 72 % des agriculteurs sont susceptibles de souscrire une assurance lorsqu'on leur demande de payer à la récolte (figure 19).

³⁷ Casaburi, L. & Willis, J. (2017). Accroître l'adoption de l'assurance-récolte par les petits exploitants agricoles grâce au paiement des primes à la récolte

Figure 19 : Prise en charge de l'assurance dans l'étude du Kenya en 2017³⁸



Les primes doivent être préfinancées par une institution financière. Les cotisations des agriculteurs sont déduites du produit de la vente des récoltes ou des indemnités versées. Cela est généralement fait par l'agrégateur auquel les agriculteurs vendent leurs produits. Cette approche nécessite une chaîne de valeur des cultures structurée : des contrats entre acheteurs et agriculteurs sont nécessaires pour empêcher les ventes parallèles et faire respecter le régime d'assurance.

En 2019, une étude similaire en Éthiopie³⁹ a étudié l'impact du moment du paiement des primes sur la souscription à l'assurance indicielle pour les individus et les groupes (*Iddirs*⁴⁰). Pour les individus comme pour les groupes, le paiement à la fin de la saison a considérablement augmenté la souscription à l'assurance (figure 20) - bien que ce soit dans une moindre mesure qu'au Kenya.

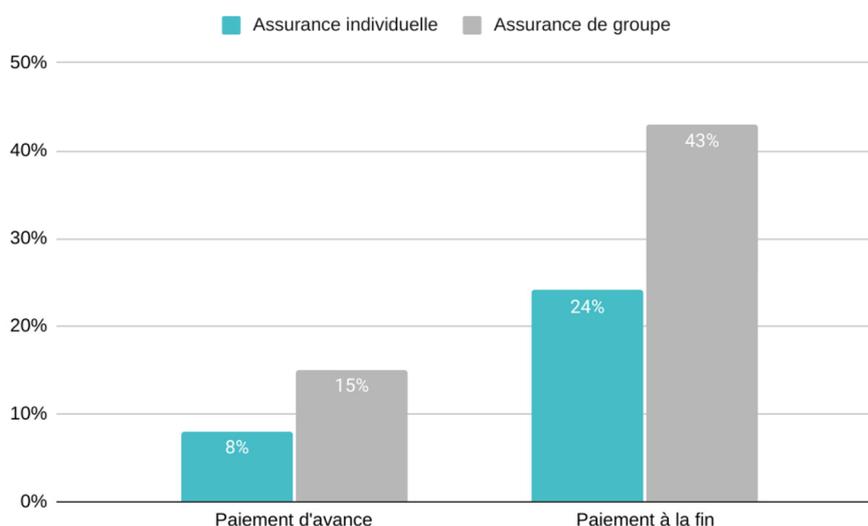
L'étude a révélé que les personnes adoptant le modèle de paiement à la fin de la saison avaient un taux de défaut de 17 %. Cependant, les taux d'impayés pourraient être réduits en ciblant des groupes pour le paiement en fin de saison plutôt que des individus. Une approche alternative serait de mettre en place des contrats avec les agriculteurs qui pénalisent les manquements par des voies légales. Cependant, l'étude a noté que des sanctions sévères pourraient décourager les agriculteurs de souscrire une assurance.

³⁸ Idem.

³⁹ Belissa, Bulte, et al. (2019). Contraintes de liquidité, institutions informelles et adoption d'une assurance contre les intempéries.

⁴⁰ Associations d'entraide indigènes et bénévoles constituées de personnes unies par des liens familiaux, d'amitié, de proximité, d'emploi ou d'appartenance ethnique.

Figure 20 : Recours à l'assurance en 2019, étude éthiopienne⁴¹



5.3.2 Associer l'assurance aux produits agricoles

Les acteurs de la chaîne de valeur peuvent servir de canaux de distribution. Cela inclut les institutions financières, les gouvernements, les ONG, les agences de développement, les opérateurs de réseaux mobiles et les sociétés solaires PAYG⁴². Chacun peut disposer du fonds de roulement nécessaire pour financer une assurance pour les agriculteurs, qui peut être intégrée à des prêts, des intrants et des programmes gouvernementaux (figure 21).

Figure 21 : Exemples d'approches d'assurance agricole dans des pays sélectionnés⁴³

Fournisseur d'assurance	Pays	Type d'assurance	Groupé avec	Partenaire de distribution	Agriculteurs touchés par an (environ)
ACRE Afrique	Kenya	WII	Intrants agricoles	Négociants agricoles locaux	10 000
Blue Marble	Zimbabwe	WII	Intrants agricoles	Programme alimentaire mondial	10 000
EcoFarmer	Zimbabwe	WII	Adhésion au Syndicat national des agriculteurs et à l'assurance obsèques	Union des agriculteurs du Zimbabwe et EcoSure	10 000
Green Delta Insurance	Bangladesh	AYII	Intrants agricoles	Supreme Seeds	10 000
OKO Insurance	Mali	WII	-	Orange Money Mali	1 000
Pula	Zambie	AYII	Subventions intrants agricole	Ministère de l'agriculture, Zambie	1 million
Pula	Nigéria	AYII	Prêts	Banque centrale du Nigéria	100 000

41 Belissa, Bulte, et al. (2019). Contraintes de liquidité, institutions informelles et adoption d'une assurance contre les intempéries.

42 Société spécialisée dans la fourniture d'énergie solaire dont la consommation se fait sur un système d'un paiement fur et à mesure "pay-as-you-go"

43 Source : Pula Advisors

Programmes gouvernementaux d'intrants ou de subventions

Les programmes gouvernementaux d'intrants offrent un réseau de distribution idéal pour l'assurance agricole. Les ministères en charge de l'agriculture disposent souvent de gros budgets pour les intrants agricoles. Une mauvaise récolte peut entraîner la perte ou la non-maximisation de ces intrants. Dans ce cas, l'assurance groupée peut bénéficier à ces systèmes en réduisant les risques de l'investissement réalisé dans l'achat d'intrants agricoles. En cas de mauvaise récolte, les agriculteurs et les gouvernements seront indemnisés.

Les programmes de subventions gouvernementales peuvent inciter les fournisseurs d'intrants à payer ou à cofinancer l'assurance ou à inclure une assurance avec des systèmes de bons électroniques. Sans la participation du gouvernement, le coût total de l'assurance devrait être supporté par les fournisseurs d'intrants. Les exemples incluent le programme de soutien aux intrants agricoles en Zambie (FISP) et Planting for Food & Jobs au Ghana.

Le programme FISP a été introduit en 2002 dans le but d'améliorer l'approvisionnement et la livraison d'intrants agricoles subventionnés aux petits agriculteurs. Cela se fait grâce à une approche de partenariat public-privé pour rendre les intrants abordables, dans le but d'accroître la sécurité alimentaire et les revenus des ménages. En 2017, le gouvernement zambien a introduit une assurance obligatoire pour tous les bénéficiaires du programme FISP avec une composante d'assurance intégrée introduite deux ans plus tard.

L'approche de paiement des primes intégrées utilisée par le programme FISP constitue une forte incitation pour les agriculteurs qui, autrement, n'achèteraient pas d'assurance-récolte. Le programme FISP repose sur la volonté des agriculteurs d'acheter des intrants fortement réduits (le gouvernement couvre 81 % des contributions aux intrants), qui peuvent être débloqués grâce au paiement initial d'une prime d'assurance. Il s'agit d'un mécanisme unique qui peut être mis en œuvre et étendu à d'autres marchés.

Prêts ou crédits agricoles

L'assurance agricole associée aux prêts peut agir à la fois comme une forme de protection des prêts et comme un filet de sécurité des revenus. Le regroupement d'une police d'assurance avec des prêts ou des crédits peut servir de garantie pour les prêts. À son tour, cela conduira probablement à une plus grande volonté des prêteurs à accorder des prêts agricoles. Par exemple, Green Delta Insurance au Bangladesh offre une assurance pour les prêts de bétail souscrits par l'intermédiaire de la Brac Bank. Les agriculteurs dont le bétail pourrait subir un choc peuvent recevoir une indemnisation, ce qui leur permet d'éviter le risque de défaut de paiement et de recevoir une compensation pour la perte de revenus.

5.3.3 Options de distribution au Burkina Faso

Parmi les canaux de distribution possibles (figure 18), le paiement à la récolte est le mieux adapté aux chaînes de valeur structurées (par exemple, le coton). En termes de subventions gouvernementales, le Burkina Faso offre des intrants subventionnés aux petits exploitants

agricoles en partenariat avec la Banque mondiale⁴⁴. Ces intrants sont destinés à certaines cultures irriguées et semi-irriguées dans le cadre d'une stratégie nationale visant à améliorer la productivité agricole et à accroître la résilience agricole. Les cultures semi-irriguées ciblées par cette intervention seront une forte opportunité pour la distribution de l'assurance agricole. Les cultures irriguées nécessiteraient une couverture similaire à l'assurance AYII plutôt qu'à l'assurance WII.

Une autre option viable serait de regrouper l'assurance avec le crédit ou les prêts agricoles. L'assurance peut servir de substitut à la garantie, que de nombreux petits exploitants agricoles sont peu susceptibles d'avoir. Cette approche peut réduire le risque de défaut de paiement, permettant une augmentation des prêts au secteur agricole à long terme. Parmi les acteurs interrogés, Coris Assurances a exprimé son intérêt à proposer une assurance en complément du crédit agricole proposé par Coris Banque.

Figure 22 : Résumé des options de distribution possibles

Canal	Régime existant	Potentiel de regrouper l'assurance
Paiement à la récolte	Aucun	Le paiement à la récolte fonctionne bien pour les chaînes de valeur structurées, telles que le coton. Il ne convient pas au maïs, au mil, au riz ou au sorgho, à moins d'être associé à un système d'agriculture contractuelle.
Programmes de subventions gouvernementales	Ministère de l'Agriculture / Banque mondiale PReCA	Ce programme financé par la Banque mondiale a été conçu pour accroître la productivité agricole et l'accès au marché des petits exploitants agricoles pour certaines chaînes de valeur. Cependant, le projet vise les cultures irriguées, nécessitant un indice de rendement et a été suspendu en février 2022 en raison de la situation politique au Burkina Faso.
Prêts agricoles	Aucun	Bien que les associations cotonnières offrent des crédits d'intrants à leurs agriculteurs membres, aucun autre programme n'existe pour les autres cultures. Coris Assurances a manifesté son intérêt pour proposer des assurances couplées à des prêts accordés par Coris Banque.

⁴⁴ Banque mondiale, (2019). Burkina Faso Document d'évaluation du projet - Produit de résilience et de compétitivité de l'agriculture.

6. Leçons et recommandation

6.1 Leçons pour les produits d'assurance indicielle

Le renforcement des capacités est essentiel pour améliorer la sensibilisation et la compréhension de l'assurance parmi les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur

Le renforcement des capacités peut être mené de façon autonome, ou dans le cadre des tests de produits ou des lancements de nouveaux produits (y compris pilotes). Dans ce cas, compte tenu du produit d'assurance indicielle proposé, un programme de renforcement des capacités devrait impliquer tous les partenaires de la chaîne de valeur avant le début de la saison.

La sensibilisation des agriculteurs peut se faire par des approches physiques et numériques. Les approches physiques impliquent des ateliers et des sessions de formation dans les districts et les villages pour éduquer les agriculteurs sur le fonctionnement du produit et ses avantages. Les approches numériques peuvent inclure l'envoi de SMS, un Serveur Vocal Interactif (SVI/IVR) et des publicités radio pour compléter les sessions dirigées par des agents (en supposant que les agriculteurs donnent leur consentement pour recevoir des SMS). Ensemble, ces approches peuvent atteindre la plupart des agriculteurs à cibler.

La réalisation d'un essai à blanc avant le lancement d'un projet pilote peut conduire à une meilleure sensibilisation et préparation des agriculteurs, et peut conduire à une meilleure collecte de données de terrain avant le lancement

Un essai à blanc pour un prototype de produit d'assurance indicielle pourrait être effectué avant un projet pilote. Cela implique plusieurs activités, dont certaines sont globalement similaires au lancement d'un produit proprement dit. Cela comprend la conception de produits, l'élaboration de notes techniques et de tarification pour la souscription, la conception de processus de télédétection et de collecte de données au sol, et la formation de tous les acteurs de la chaîne de valeur.

L'essai à blanc et le pilote doivent être effectués par le même assureur principal et le même fournisseur de services techniques, car les données de l'essai à blanc doivent naturellement alimenter le processus de conception du produit. Les délais de développement des produits peuvent varier entre trois et six mois. Comme cela nécessite la participation du secteur privé, le coût d'un essai à blanc dépendra de l'expérience et de la capacité du fournisseur choisi.

Comme le ferait un pilote, un essai à blanc vide peut généralement avoir lieu au cours d'une saison. Le Burkina Faso n'a qu'une seule saison agricole par an. Un essai à blanc pourrait retarder le lancement d'un projet pilote et protéger les agriculteurs dans le processus. À l'inverse, un test et un programme complémentaire de renforcement des capacités peuvent aider à collecter des données sur le rendement des agriculteurs en dehors d'une période de couverture d'assurance. Ces données et une meilleure compréhension de l'assurance par les agriculteurs

peuvent ensuite être utilisées pour développer un meilleur produit lors de son lancement ultérieur, ainsi que pour se familiariser avec l'estimation des carrés de rendements des cultures pour mesurer les données de rendement.

Une fois qu'un projet pilote est lancé, les premières réclamations doivent être payées lors d'un événement public pour promouvoir le produit d'assurance et faire connaître son fonctionnement.

Dans le cas d'un paiement, le consultant recommande d'organiser un événement public pour indemniser les agriculteurs avec des parties prenantes invitées. Ces événements sont essentiels pour accroître la sensibilisation à l'assurance parmi les agriculteurs et les principaux acteurs du marché, et peuvent démontrer que l'assurance agricole fonctionne vraiment, qu'elle n'est pas une arnaque et qu'elle peut être digne de confiance.

Le soutien du gouvernement est essentiel au succès de toute initiative agricole. Pour les régimes d'assurance agricole, le gouvernement peut jouer plusieurs rôles

Le soutien du gouvernement est généralement important pour que les régimes d'assurance agricole se développent. Le gouvernement du Burkina Faso devrait étendre sa subvention aux primes à une gamme de programmes d'assurance agricole - et non la limiter aux programmes dans lesquels il est activement impliqué. Les subventions peuvent également exister sous la forme d'allègements fiscaux, exonérant l'assurance de toutes les taxes actuellement appliquées.

Les subventions peuvent être accordées et réduites progressivement, saison par saison. Comme les avantages de l'assurance apparaissent sur plusieurs saisons, les agriculteurs ou les organisations avec lesquelles les agriculteurs travaillent sont susceptibles d'être disposés à payer pour une assurance non subventionnée.

L'aide gouvernementale est également importante pour les exercices de renforcement des capacités. Les agences gouvernementales travaillent généralement avec les syndicats d'agriculteurs et peuvent aider à atteindre et à former de grands groupes d'agriculteurs.

De même, les programmes gouvernementaux doivent être considérés comme un canal de distribution qui peut intégrer les primes d'assurance dans les interventions programmatiques existantes et les investissements pour les petits exploitants agricoles.

Alors que l'assurance agricole se développe au Burkina Faso, les assureurs actuels pourraient envisager de former un consortium pour renforcer la capacité financière de couverture du risque. Cela réduira le risque individuel auquel un assureur est confronté et pourrait encourager davantage d'assureurs à souscrire une assurance agricole. Le soutien et l'implication du gouvernement seront essentiels à la mise en place d'un consortium.

Enfin, le gouvernement devrait viser à améliorer la capacité technique du régulateur. Cela permettra au régulateur de travailler en étroite collaboration avec les assureurs, comme le fait par

exemple l'Autorité de régulation des assurances⁴⁵ du Kenya. Nous recommandons au régulateur d'adopter une approche bac à sable, où les produits sont testés dans un environnement contrôlé, ou une attitude attentiste. C'est là que les prestataires sont incités à lancer des produits, avec une régulation alors basée sur les produits lancés.

6.2 Recommandations de produits

Yelen Assurance a une expérience de souscription à la fois des assurances WII et AYII

Parmi les compagnies d'assurance actives au Burkina Faso, SUNU Assurance et CORIS Assurances ont une expérience de l'assurance indicielle à rendement moyen. Les deux sociétés ont garanti le produit Inclusive Guarantee pour SOFITEX. Cependant, les données de rendement ont été collectées par la SOFITEX.

Yelen Assurance a également garanti une partie du produit d'assurance AYII d'Inclusive Guarantee. La société est également impliquée dans l'assurance indicielle climatique au Burkina Faso. Il assure actuellement plus d'agriculteurs que d'autres prestataires. Yelen a bénéficié de sa collaboration avec le PAM, ce qui a permis une large distribution dans les régions où le PAM est présent. Cependant, Yelen n'a pas été impliqué dans le développement du produit - à la place, un produit d'indice de satisfaction des besoins en eau conçu par l'ARC a été utilisé.

Pourquoi pourraient-ils développer un produit d'assurance indicielle hybride (HII)?

Cette étude recommande un produit d'assurance indicielle hybride pour les petits exploitants agricoles produisant du maïs, du riz, du sésame et du sorgho dans les deux régions cibles : Boucle du Mouhoun et Sahel. Il s'agit d'un nouveau produit qui n'a jamais été utilisé au Burkina Faso auparavant. En conséquence, peu d'assureurs - voire aucun - auront une expérience unique de la conception et du lancement d'un produit d'assurance HII.

Yelen Assurance a déjà été impliquée dans la souscription de l'assurance AYII proposé par le biais de la garantie inclusive, tout en faisant actuellement de même pour l'assurance WII proposée par le PAM. Du point de vue de la souscription, Yelen pourrait être incluse en tant que partenaire d'un programme d'assurance HII. Cependant, Yelen aurait besoin d'une capacité et d'un soutien supplémentaires pour concevoir, développer, lancer et exploiter un produit d'assurance HII. Cela peut se faire soit par le biais d'un partenariat avec un partenaire externe expérimenté, soit par le biais d'un programme de renforcement des capacités à long terme visant à développer le savoir-faire d'assurance HII de Yelen.

CORIS Assurance a précédemment souscrit des polices d'assurance AYII proposées par Inclusive Guarantee. Malgré l'arrêt du programme d'Inclusive Guarantee, la société tient à continuer à vendre l'assurance AYII. Cependant, l'assurance AYII n'a été utilisée que par un nombre limité d'agriculteurs au Burkina Faso. Pour faire évoluer à grande ampleur un produit d'assurance HII qui inclut l'assurance AYII, il peut être nécessaire que plusieurs souscripteurs - dans ce cas, Yelen et CORIS - fournissent une capacité de risque.

45 Insurance Regulatory Authority

Le Burkina Faso offre la possibilité de grouper l'assurance avec des intrants ou avec des prêts

Un produit d'assurance indicielle hybride peut-être proposé soit avec des intrants, soit avec un crédit (figure 23). Sur la base de l'exemple du PAM, l'assurance peut être associée à des intrants par le biais des programmes existants du PNUD dans la Boucle du Mouhoun et le Sahel. Cela nécessite un fournisseur d'intrants fiable et présent dans les deux régions. La Banque mondiale gère un programme de subvention des intrants pour les cultures irriguées et semi-irriguées, qui peut également offrir la possibilité de regrouper les assurances.

Une autre méthode de distribution consisterait à regrouper l'assurance et le crédit agricole. CORIS Assurance a précédemment manifesté son intérêt pour le développement d'un produit d'assurance indicielle associé à des prêts accordés par CORIS Bank. Un agrégateur ou un intermédiaire serait toujours nécessaire pour cette approche, pour prêter et assurer des groupes d'agriculteurs. Cela est nécessaire pour cibler des chaînes de valeur de cultures spécifiques et pour s'assurer que le produit peut évoluer à grande ampleur.

Figure 23 : Exemples de partenaires de la chaîne de valeur

Approche	Souscripteur	Distributeur	Autre partenaire
Regroupé avec les intrants	Yelen Assurance CORIS Assurance	PNUD	Fournisseur d'intrants
Avec le crédit		CORIS	Agrégateur

Compte tenu de l'expérience limitée dans le développement de l'assurance HII dans le pays, l'une ou l'autre approche nécessitera une expertise technique supplémentaire et des données historiques précises sur le rendement et le climat. Le Burkina Faso a eu un succès limité avec les assurances WII et AYII. L'utilisation d'un partenaire technique externe est susceptible d'aider à développer la capacité d'améliorer les produits d'assurances WII et AYII existants, ou de concevoir de nouveaux produits pour une utilisation future.

Sur la base de l'historique de production moyen et de la valeur estimée de la récolte par culture, un produit d'assurance indicielle hybride abordable peut être proposé aux agriculteurs moyennant une prime d'environ 8 dollars (figure 24). Ce chiffre a été calculé en supposant un taux de prime de neuf pour cent - en dessous du taux de 12 pour cent actuellement utilisé par le produit SONAR IARD WII. Sur la base d'un taux de neuf pour cent, les agriculteurs seront couverts pour au moins dix fois la valeur de la prime.

Figure 24 : Détails sur un éventuel produit d'assurance indicielle hybride

	Coton	Maïs	Riz	Sorgho
Produit proposé	Assurance indicielle hybride			
Risques couverts	Tempête, pluies excessives, canicule, inondation, sécheresse, ravageurs et maladies			
Source des données de règlement des sinistres	Collecte privée de données par le biais d'estimation des carrés de rendements des cultures			
Historique de production moyen (TM/ha)	1,04	1,43	1,79	0,79
Valeur de récolte moyenne - STI par hectare (\$)	\$ 1 948	\$ 239	\$ 1 517	\$ 94
Prime moyenne par agriculteur	\$ 7,63	\$ 7,91	\$ 7,63	\$ 7,86

Annexe 1 : Statistiques sur les catastrophes naturelles

Figure 25 : Nombre de personnes touchées par une catastrophe naturelle majeure par année au Burkina Faso⁴⁶

Année	Catastrophe naturelle	Nombre de personnes concernées
1972	Sécheresse	325 000
1973	Sécheresse	325 000
1974	Sécheresse	325 000
1975	Sécheresse	325 000
1978	Sécheresse	442 000
1983	Sécheresse	1 250 000
1988	Sécheresse	200 000
1990	Sécheresse	2 600 000
1994	Inondations	68 000
1995/1996	Sécheresse	692
1996/1997	Sécheresse	910 000
2001	Sécheresse	106 556
2004/2005	Attaque de criquets et sécheresse	1 622 000
2007/2008	Inondations	11 356
2009	Inondations	180 386
2010/2011	Inondations	140 039
2011/2012	Sécheresse	3 500 000
2013	Inondations	13 057

46 Oxfam, (2018). Agricultural Insurance in Burkina Faso: Challenges and perspectives.

Annexe 2 : Détails de la couverture du pilote d'assurance

Période d'assurance

La principale saison de semis au Burkina Faso commence en mai/juin selon les régions du pays et les récoltes sont généralement terminées en décembre/janvier.

La période d'assurance proposée pour l'assurance indexée sur les conditions météorologiques est du 1er juin au 31 août, comme décrit précédemment. Cette période devrait couvrir le début des précipitations et les premiers stades de la croissance des cultures au cours desquels des précipitations adéquates sont nécessaires pour éviter les pertes de rendement.

Pour les produits d'assurance indexée sur le rendement de la surface et d'assurance indexée hybride, la période d'assurance proposée va du 1er juin au 31 janvier afin que les pertes subies à tout moment entre la plantation et la récolte soient capturées et indemnisées en conséquence.

Somme assurée

Pour cette étude, nous proposons d'assurer 500 agriculteurs pour chacune des cultures cultivées dans chacun des 3 départements sélectionnés. Le riz et le coton ne seront pas assurés dans le département de Dori car ces deux cultures ne sont pas cultivées dans la région du Sahel en raison de conditions de culture inadaptées. Au total, 6 500 agriculteurs sont proposés pour être assurés dans cette étude.

La somme assurée par agriculteur a été fixée à 60 000 XOF. Cette valeur a été déterminée de manière à couvrir les coûts des intrants pendant la saison et à couvrir les autres dépenses du ménage en cas de mauvaise expérience. Des rapports publiés par le Département de l'agriculture des États-Unis ont fourni les coûts des semences et des engrais (NPK et urée) qui ont été utilisés pour déterminer une somme assurée appropriée. Le montant total assuré au titre du produit est donc de XOF 390 000 000.

La somme assurée pour l'assurance indexée hybride est répartie de sorte que 20 % de la somme assurée soit couverte par la composante de l'indice climatique et 80 % par la composante de l'indice de rendement moyen.

Historique de production moyen (HPM)

L'HPM a été défini à l'aide de données de rendement historiques. Les données utilisées ont été compilées à partir de sources telles que : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAOSTAT), le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso.

Les données sur les rendements des rapports de l'INSD étaient les plus complètes, granulaires et pertinentes et ont donc été utilisées dans une plus large mesure que les autres sources. Les HPM établis par culture et par province sont indiqués dans les tableaux de la section Calendrier des politiques.

Source d'information

Les données sur les rendements historiques et les paramètres climatiques étaient nécessaires pour la conception et la commercialisation des produits d'assurance proposés. Les données requises ont été compilées à partir de différentes sources.

Les sources de données de rendement historiques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Source des données	Niveau des données	Années disponibles	Lacunes, le cas échéant ?	Conséquences des lacunes
FAOSTAT	Niveau national	60	<ul style="list-style-type: none"> Les données sont agrégées au niveau national, mais la tarification est effectuée au niveau de la ZAE. Le rendement moyen ne différencie pas le profil de l'agriculteur, par exemple petit exploitant/commercial ou pluvial/irrigué. 	<ul style="list-style-type: none"> Présente les défis de l'hétérogénéité des données.
USDA	Niveau national	12	<ul style="list-style-type: none"> Elles sont agrégées au niveau national, mais la tarification est effectuée au niveau de la ZAE. Le rendement moyen ne différencie pas le profil de l'agriculteur, par exemple petit exploitant/commercial ou pluvial/irrigué. Les données pour le sésame et le coton non disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Présente les défis de l'hétérogénéité des données. Les données ne peuvent pas être utilisées pour établir le prix du sésame et du coton.
BAD	Niveau national	19	<ul style="list-style-type: none"> Les données sont agrégées au niveau national, mais la tarification est effectuée à un niveau plus granulaire. Le rendement moyen ne différencie pas le profil de l'agriculteur, par exemple, petit exploitant/commercial ou pluvial/irrigué. Données pour le sésame et le coton non disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Présente les défis de l'hétérogénéité des données. Les données ne peuvent pas être utilisées pour établir le prix du sésame et du coton.
INSD	Niveau de la province	5-15	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement moyen ne fait pas de distinction entre le profil de l'agriculteur, par exemple Petit exploitant/Commercial ou Pluvial/Irrigué. Les données de la dernière année ne sont pas disponibles pour certaines régions. 	<ul style="list-style-type: none"> Présente des défis d'hétérogénéité des données, mais dans une moindre mesure. Incohérence dans le réglage APH en raison de points de

			<ul style="list-style-type: none"> Le sésame a une série chronologique de données plus courte que les autres cultures. 	<p>données manquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des séries chronologiques plus courtes peuvent ne pas saisir les risques peu fréquents mais plus graves.
--	--	--	---	--

Les sources de données climatiques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Source des données	Paramètre	Résolution (Km)	Années disponibles	Commentaires
CHIRPS	Précipitations	55	41	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs quotidiennes des précipitations disponibles La résolution est granulaire et les précipitations peuvent être agrégées en fonction de la superficie unitaire d'assurance requise.
NOAA	Températures	Stations	41	<ul style="list-style-type: none"> quotidiennes moyennes, maximales et minimales disponibles. Les données ne sont disponibles que pour des stations spécifiques à travers le pays et ne peuvent donc pas être agrégées avec précision par unité de zone d'assurance.
ERA5	Température, Vent	Température - 27.75 Vent - 31	43	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs horaires des données disponibles Les données peuvent être téléchargées pour des coordonnées spécifiques afin d'identifier les régions.

Calendrier des politiques

Illustration d'assurance indice météorologique

Département	ZAE	Culture	HPM Rendement (MT/Ha)	Hectares	Agriculteurs	Montant total assuré (XOF)	Prime brute totale (XOF)	Taux de prime brut	Prime par agriculteur
Tchériba	52	Maïs	1.43	500	500	30,000,000	2,718,712	9.06%	5,437
Tchériba	52	Riz	1.79	500	500	30,000,000	2,718,712	9.06%	5,437
Tchériba	52	Sorgho	0.87	500	500	30,000,000	2,718,712	9.06%	5,437
Tchériba	52	Sésame	0.67	500	500	30,000,000	2,718,712	9.06%	5,437
Tchériba	52	Coton	1.04	500	500	30,000,000	2,718,712	9.06%	5,437
Safané	26	Maïs	1.43	500	500	30,000,000	2,438,186	8.13%	4,876
Safané	26	Rice	1.79	500	500	30,000,000	2,438,186	8.13%	4,876
Safané	26	Sorgho	0.87	500	500	30,000,000	2,438,186	8.13%	4,876
Safané	26	Sésame	0.67	500	500	30,000,000	2,438,186	8.13%	4,876
Safané	26	Coton	1.04	500	500	30,000,000	2,438,186	8.13%	4,876
Dori	17	Maïs	0.60	500	500	30,000,000	3,635,015	12.12%	7,270
Dori	17	Sésame	0.49	500	500	30,000,000	3,635,015	12.12%	7,270
Dori	17	Sorgho	0.62	500	500	30,000,000	3,635,015	12.12%	7,270
Total				6,500	6,500	390,000,000	36,689,536	9.41%	5,645

Illustration de l'assurance de l'indice de rendement de la superficie

Département	ZAE	Culture	HP Rendement (MT/Ha)	Hectares	Agriculteurs	Somme totale assurée (XOF)	Prime brute totale (XOF)	Taux de prime brut	Prime par agriculteur
Tchériba	52	Maïs	1.43	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Tchériba	52	Riz	1.79	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Tchériba	52	Sorgho	0.87	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Tchériba	52	Sésame	0.67	500	500	30,000,000	2,539,010	8.46%	5,078
Tchériba	52	Coton	1.04	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Safané	26	Maïs	1.43	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Safané	26	Rice	1.79	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Safané	26	Sorgho	0.87	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Safané	26	Sésame	0.67	500	500	30,000,000	2,539,010	8.46%	5,078
Safané	26	Coton	1.04	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Dori	17	Maïs	0.60	500	500	30,000,000	2,376,765	7.92%	4,754
Dori	17	Sésame	0.49	500	500	30,000,000	2,539,010	8.46%	5,078
Dori	17	Sorgho	0.62	500	500	30,000,000	2,311,843	7.71%	4,624
Total				6,500	6,500	390,000,000	30,800,377	7.90%	4,739

Illustration de l'assurance indicielle hybride⁴⁷

Département	ZAE	Culture	HMP Rendement (MT/Ha)	Hectares	Agriculteurs	Somme totale assurée (XOF)	Prime brute totale (XOF)	Taux de prime brut	Prime par agriculteur
Tchériba	52	Maïs	1.43	500	500	30,000,000	2,393,216	7.98%	4,786
Tchériba	52	Riz	1.79	500	500	30,000,000	2,393,216	7.98%	4,786
Tchériba	52	Sorgho	0.87	500	500	30,000,000	2,393,216	7.98%	4,786
Tchériba	52	Sésame	0.67	500	500	30,000,000	2,574,950	8.58%	5,150
Tchériba	52	Coton	1.04	500	500	30,000,000	2,393,216	7.98%	4,786
Safané	26	Maïs	1.43	500	500	30,000,000	2,337,111	7.79%	4,674
Safané	26	Rice	1.79	500	500	30,000,000	2,337,111	7.79%	4,674
Safané	26	Sorghum	0.87	500	500	30,000,000	2,337,111	7.79%	4,674
Safané	26	Sesame	0.67	500	500	30,000,000	2,518,845	8.40%	5,038
Safané	26	Coton	1.04	500	500	30,000,000	2,337,111	7.79%	4,674
Dori	17	Maïs	0.60	500	500	30,000,000	2,628,415	8.76%	5,257
Dori	17	Sésame	0.49	500	500	30,000,000	2,758,211	9.19%	5,516
Dori	17	Sorgho	0.62	500	500	30,000,000	2,576,477	8.59%	5,153
Total				6,500	6,500	390,000,000	31,978,209	8.20%	4,920

⁴⁷ Notez qu'il s'agit provisoires et qu'ils sont susceptibles de changer en fonction de la distribution finale des agriculteurs.

Annexe 3 : Détails des participants

Des focus groups⁴⁸d'agriculteurs ont eu lieu dans trois communes rurales du Burkina Faso en février 2022 : Safané et Tchériba dans la région de la Boucle du Mouhoun et Dori dans la région du Sahel. Les focus groups dans les deux premières communes étaient animés par un consultant local. En raison de la situation sécuritaire à Dori, un agent local a été embauché pour y diriger les focus groups. Dans toutes les régions, les focus groups de discussion comprenaient 522 agriculteurs couvrant des cultures telles que le maïs, le niébé, le sorgho et le sésame (figure 26).

Figure 26 : Répartition des détails des agriculteurs interrogés à travers les groupes de discussion au Burkina Faso

Région	Commune	Village	Nombre de groupes de discussion	Nombre d'agriculteurs	Nombre de groupes de discussion féminins
Boucle du Mouhoun	Tchériba	Tchériba	3	54	2 (40 membres)
		Bankorosso	3	41	2
		Tikan	2	35	1
		Sirakélé	2	27	
		Tierkou	4	50	2
	Safané	Sokoula	5	63	5
		Bona	4	56	
		Pakoro	3	42	1
		Safané	1	11	
		Nounou	3	36	2
Sous-total			30	415	15
Sahel	Dori	Bèbaye	2	22	1
		Boulogne	2	23	
		Hoggo-Samboel	2	20	
		Koria	2	23	1
		Lerbou	2	19	1
Sous-total			10	107	3
Total			40	522	18

La plupart des agriculteurs interrogés étaient des hommes. Malgré cela, un effort concerté a été fait pour s'assurer que les agricultrices étaient incluses. À Tchériba et Safané, des groupes de discussion exclusivement féminins ont été organisés dans la plupart des villages échantillonnés. Dans un village de Safané, Sokoula, tous les groupes de discussion enquêtés étaient exclusivement féminins.

48 Appellation couramment donnée à l'entretien de recherche collectif.